

Contexte d'interprétation et interprétation du contexte : anaphores et connecteurs pragmatiques

Éric FRAITURE

Résumé : Dans cet article, notre attention se porte sur l'établissement du contexte utile à la levée de l'ambiguïté. Dépassant les approches purement lexicales, qui réduisent souvent le contexte à une constellation d'atomes sémantiques (éventuellement pris dans des liens privilégiés qu'on appelle collocations), nous avons entrepris une recherche systématique des éléments linguistiques qui par nature renvoient à d'autres éléments du texte. Ces derniers composent un contexte, et l'on peut même dire que ce contexte, en ce qu'il est *appelé* par l'unité linguistique considérée, est d'emblée *contexte utile* : cette démarche s'oppose en effet à l'idée d'un tri *a posteriori* œuvrant au sein du foisonnement de toutes les informations possibles. Il s'agit plutôt, dès le départ, de restreindre le champ d'investigation et de calcul aux relations **les plus pertinentes linguistiquement** — ce qui inscrit notre travail dans la perspective ouverte par Sperber et Wilson. L'objet de l'étude a donc été la relation (entre unités) linguistique(s), en tant que marquée linguistiquement dans un de ses termes, ce terme constituant notre point de départ. Trois grands types d'articulation se dégagent : anaphorique (première partie), argumentatif au sens large (seconde partie) et lexical (aspect sous-jacent) — quoique ces trois types puissent tous être considérés comme « anaphoriques » en quelque façon, vu la position adoptée.

I. DÉFINIR ET RÉSOUDRE L'ANAPHORE : POUR UN TRAITEMENT LINGUISTIQUE DU CONTEXTE

À la lecture de la littérature, on ne peut qu'être frappé par l'étroite spécialisation des études sur l'anaphore, dont certaines n'hésitent pas à

✉ Éric Fraiture, adresse électronique professionnelle : Eric.Fraiture@ulg.ac.be.

formaliser très lourdement quelques mécanismes ponctuels pour ensuite se lancer dans des généralisations hâtives. On peut en outre être intrigué par le caractère disparate de nombreux phénomènes catalogués comme anaphoriques. En conséquence, nous allons présenter dans cette première partie un examen attentif de la définition traditionnelle des marqueurs et des différents types de relations anaphoriques, examen qui débouche sur une série de révisions nécessaires. Grâce à ces résultats, nous apportons un ensemble d'améliorations à la procédure automatique d'interprétation des anaphores. Cette étude s'inscrit dans le projet d'un traitement exhaustif du contexte en vue d'une résolution des énoncés ambigus, puisqu'il met en œuvre l'exploitation des données inter-propositionnelles que véhicule l'anaphore.

Le point de départ de notre travail est une synthèse des divers préjugés circulant sur la notion d'anaphore. Ces préjugés, qui ont cours par le seul fait du morcellement des études sur le sujet, produisent une sorte de définition idéalement fautive, que nous allons exposer puis critiquer progressivement (points 1 à 7).

Fred enleva son chapeau. Il avait trop chaud (Kleiber 1994)¹.

L'expression anaphorique *il* (voir la discussion du point 7), typiquement *pronominale* (voir les points 3, 6 et 7), vaut pour *Fred*, segment *textuel* — sans quoi on se trouverait plutôt face à un *déictique* (point 1) — *antérieur* à l'anaphore (point 2), avec laquelle il est en relation de *congruence grammaticale* (point 4c) et à laquelle il peut par conséquent *se substituer* (points 3, 4 et 5). Par ailleurs, l'anaphore et son antécédent se trouve en relation de *coréférence* (points 4 et 5).

1. Anaphores versus déictiques ?

La distinction entre anaphores et déictiques paraît fermement établie sur l'origine de l'information nécessaire à l'interprétation de ces expressions : les anaphores sollicitent le texte, les déictiques font appel à un élément de la situation énonciative. Pourtant, la procédure de détermination de la référence semble identique dans les deux cas, et

¹ Nous notons en romain les expressions anaphoriques.

plus encore, se base souvent, lors du traitement automatique, sur un dispositif commun proprement anaphorique — une investigation de référents textuels — qui ne conclut en faveur d'une deixis qu'en cas d'échec. Berrendonner (1983, 1990) signale en outre que, dans l'un et l'autre cas, il faut, préalablement à toute recherche de référence, avoir inséré l'information utile dans une mémoire discursive, rassemblant tant des données de la situation et du monde que du texte. C'est dire que la simple considération de l'expression ne permet pas de trancher quant à son caractère anaphorique ou déictique (Kleiber 1994 ; Ducrot 1995).

On remarque en effet que des pronoms aussi typiquement anaphoriques que *il, le, la, lui* se comportent parfois comme des déictiques :

Attention ! Il risque de te mordre (devant un chien).

Regarde ! Il porte une cravate jaune aujourd'hui.

Il y avait longtemps que je ne l'avais pas vu (en croisant quelqu'un).

Lui, il est d'accord (en pointant quelqu'un du doigt).

Tu n'arriveras jamais à le/la faire entrer dans la voiture (en parlant par exemple d'un bureau / d'une table)¹.

(Exemples empruntés à KLEIBER 1990.)

À côté de ces emplois, on peut en trouver d'autres qui échappent même à l'opposition que nous envisageons ici, comme pour le *il* impersonnel :

Il pleut souvent en Belgique.

Enfin, il existe nombre d'anaphores figées, que l'on ne peut plus considérer comme des anaphores puisqu'aucun antécédent n'est nécessaire à leur interprétation :

Un type qui en a.

Un type qui en est.

¹ On voit par là que la deixis n'est pas exempte de traces linguistiques, comme, dans cet énoncé, celle du genre de la lexie prototypique.

Il s'étonne de ce que vous chantiez.

Ce = « le fait ».

Il se dépense/s'emploie sans compter (Boons, Guillet & Leclère.)

Se = « ses forces, son énergie... »

Dans la plupart de ces expressions, on notera pourtant l'impossibilité de restituer l'anaphore, la forme figée impliquant une acception du verbe tombée en désuétude :

Un type qui en veut.

Il faudra bien en passer par le préfet.

Nous n'en sommes pas encore à cette extrémité.

Il en est encore aux rudiments.

J'en veux beaucoup à Marguerite d'avoir raté le soufflé.

J'en ai encore un peu contre Marguerite.

Tante Ernestine en pince pour Gérard.

Il y a de jolies ruines dans ce patelin.

Il y va de plus belle.

Nous l'avons échappé belle.

En revanche, le démonstratif *celui* n'est pas impérativement déictique :

Ce chapeau est celui de mon ami / que j'ai acheté hier (Bally).

Voici nos dernières nouveautés : montrez-nous celles qui vous plaisent.

À propos de gâteau(x), celui qui est là me tente assez.

Un médecin aliéniste est toujours prêt à reconnaître un fou. Et celui qui va venir tout à l'heure est un ami de Galichon (Kleiber 1994).

Ce phénomène semble dû à la conjonction du démonstratif avec les morphèmes « déterminatifs », préposition *de* ou pronom relatif (voir point 6).

De plus, il peut arriver qu'à la deixis se mêle une anaphore (du même type que celle de l'exemple précédent) :

Paul a déchiré le livre bleu. J'ai déchiré celui-là.

Est-ce que celui-ci te plaît, de chapeau ?

Par un après-midi pareil à celui-ci...

En effet, si *celui-ci/là* renvoie forcément à un élément de la situation, le texte précise également quel *genre* d'élément doit être considéré : *livre, chapeau, après-midi*.

On notera également l'existence d'une deixis proprement textuelle (l'objet indiqué par le déictique est un segment du texte) très fréquente dans les textes scientifiques, qui vient brouiller la distinction envisagée :

Un des arguments invoqués aurait été celui-ci : ...

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, ...

L'argument précédent est fortement affaibli lorsque...

La question que nous venons d'envisager...

On peut même rencontrer des contextes où les déictiques exclusifs deviennent anaphoriques :

Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l'idée qu'aujourd'hui c'était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de l'an dernier (cité par Reichler-Béguelin).

Alors Paul s'est exclamé : « Je ne suis pas une anaphore. »

L'attribution d'une référence à ces expressions exige en effet l'exploitation du contexte discursif. Les désignateurs purs semblent également affectés par ce phénomène :

Sophie a adopté un petit chat. Aristote dort dans son lit (Kleiber 1994).

Aristote = « le petit chat que Sophie a adopté ».

En résumé, on peut rencontrer : des anaphores figées, des mor-

phèmes typiquement anaphoriques ayant d'autres usages, parmi lesquels la fonction de déictique, et, à l'opposé, des déictiques en usage anaphorique (partiel ou total), notamment le cas hybride des déictiques textuels.

2. Anaphore versus cataphore ?

La définition conventionnelle signale que ce qui sert à interpréter l'anaphore, comme son nom d'« antécédent » l'indique, se trouve en amont de la chaîne verbale. Or il s'avère très artificiel de distinguer la position relative de l'interprétant par rapport à l'anaphore (on parle d'*anaphore* au sens strict quand l'interprétant la précède, et de *cataphore* lorsqu'il la suit) : le mécanisme de renvoi est identique. On parlera alors de *diaphore* ou d'*anaphore au sens large*, et l'« antécédent » sera rebaptisé *interprétant*.

Ils sont fous, ces Romains (Obélix).

Parce qu'il avait chaud, Pierre enleva son manteau (Ducrot).

Leur couleur distingue les cellules (Guéron).

Seule sa mère aime Jean (Guéron).

Ses yeux verts sont les seuls avantages de Christine (Guéron).

Ceux qui le connaissent bien admirent Jean (Guéron).

Vous n'en avez pas d'autres, de chapeaux ? (Kleiber 1994)

Cela m'étonnerait qu'il vienne.

Cependant, on peut tenter de dégager les contraintes syntaxiques qui différencient les deux phénomènes (Kesik 1989).

3. Substitution ?

On rencontre toute une série de cas où la substitution pure et simple (c'est-à-dire formelle) de l'expression anaphorique par son interprétant induit une signification fort différente de l'énoncé original.

Un homme est entré. Il portait une toque.

**Un homme est entré. Un homme portait une toque.*

On aurait plus justement une substitution du pronom *il* par le syntagme reprenant l'information de la phrase précédente : *l'homme qui est entré (et dont on parlait dans la phrase précédente)*.

Un lion n'attaque que s'il a peur (Ducrot).

**Un lion n'attaque que si un lion a peur.*

J'ai rencontré des/certains/quelques amis à toi. Ils m'ont dit que tu te portais bien (Ducrot).

**J'ai rencontré des/... amis à toi. Des/... amis à toi m'ont dit que tu te portais bien.*

Le dernier livre d'un romancier américain connu vient de paraître ; est-ce que de nombreux lecteurs l'ont lu ? Est-ce qu'ils en ont pensé du bien ? (Kleiber 1994)

**Le dernier livre d'un romancier américain connu vient de paraître ; est-ce que de nombreux lecteurs ont lu le dernier livre d'un romancier américain ? Est-ce qu'ils ont pensé du bien du dernier livre d'un romancier américain ?*

On observera que la substitution brise la coréférence établie entre anaphore et interprétant, ce qui est encore le cas dans les deux séries d'exemples suivants :

Pierre se lave.

**Pierre lave Pierre.*

Marie se croit détestée par Pierre (Fauconnier).

**Marie croit Marie détestée par Pierre.*

Tout homme croit qu'il est immortel

**Tout homme croit que tout homme est immortel¹.*

¹ Le groupe d'exemples suivant a en commun de faire intervenir des anaphores qui sont autant de variables liées (par l'influence d'un quantificateur), la « liaison » assurant la coréférence. Notons que l'interprétant *tout* admet pourtant la substitution quand la coréférence s'étale sur plusieurs phrases : *Tout étudiant doit passer deux*

Si quelqu'un avait vu le voleur, il aurait averti la police.

**Si quelqu'un avait vu le voleur, quelqu'un aurait averti la police.*

Personne ne peut tout connaître, à moins qu'il ne soit Dieu.

**Personne ne peut tout connaître, à moins que personne ne soit Dieu.*

Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert (Ducrot).

**Et nul ne se connaît tant que nul n'a (pas) souffert.*

Aucun homme ne te dira qu'il te déteste. Il préférera exprimer cela d'une autre manière (Corblin).

**Aucun homme ne te dira qu'aucun homme te déteste. Aucun homme préférera exprimer cela d'une autre manière.*

Tous les concurrents espèrent qu'ils vont gagner.

**Tous les concurrents espèrent que tous les concurrents vont gagner.*

Ici, la coréférence « globale » est certes maintenue, mais la substitution viole ce qui faisait la spécificité de la lecture anaphorique : un certain type de « distribution » possible, entre *chaque concurrent* et *l'espoir que lui-même va gagner*.

Citons encore cet énoncé, dans lequel il est ardu d'attribuer un référent à *il* sans en développer la forme logique complète :

Seul Jean a dit qu'il viendrait (Ducrot).

**Seul Jean a dit que Jean viendrait.*

[Pour tout *x*, si *x* a dit qu'il (*x*) viendrait, alors *x* est Jean], où l'implication traduit la lexie *seul*, et où l'on constate que la coréférence

épreuves en juin. Il doit en outre subir un test pratique. Ce n'est pas le cas de aucun (dernier énoncé de la série), à cause de son contenu négatif.

s'effectue par le biais d'une variable liée, antérieure à toute instanciation¹.

Tout ceci nous pousse à vider la définition de l'anaphore de toute notion de suppléance, de substitution textuelle ou d'équivalence formelle. Il faut alors en passer nécessairement par le concept de *référence* (tout en maintenant l'exigence d'un ancrage textuel de cette dernière, de façon à ne pas tomber dans la pure deixis). Ainsi, l'anaphore se définira comme *une expression dont la référence se détermine par son identité à celle d'une autre expression textuelle baptisée interprétant*.

Cette décision entraîne cependant une conséquence paradoxale : à vouloir ainsi étendre le critère de l'anaphoricité, on est amené à exclure un type qui s'accommoderait très bien de la définition substitutive et qui rejette la nouvelle définition référentielle — il s'agit des anaphores relatives à d'autres catégories grammaticales que celles disposant de référence (nom et pronom) :

— l'adjectif (ou plus largement : l'adjectival) :

Marie était mariée, mais Joseph ne l'était pas².

Bleu avec des pois verts : je n'avais jamais vu un tel costume / un costume pareil / semblable.

On punit les citoyens qui vendent leur patrie; mais de tels hommes ne devraient pas exister (Bally).

Nous nous intéresserons aux rayonnements de faible intensité. De tels rayonnements ont un rôle essentiel pour la vie marine superficielle.

— l'adverbial :

Paul a agi malhonnêtement : ceux qui agissent ainsi / semblablement méritent la réprobation (Bally).

¹ On pourrait ajouter à ces contre-exemples de substitution la phrase assez artificielle de Fauconnier (1974) : *Le pilote qui le visait a atteint le Mig qui le poursuivait*, dont la substitution produit une récursion infinie : **Le pilote qui visait le Mig qui poursuivait le pilote qui visait le Mig qui...*

² Nous soulignons les interprétants.

Brusquement, il apparut devant moi. Je compris aussitôt la raison de sa présence ici.

Il est allé à Paris, et de là, en Angleterre (Le Petit Robert).

J'ai oublié de vous prévenir. Ne voyez là aucune malveillance.

Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l'idée qu'aujourd'hui c'était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de l'an dernier (Reichler-Béguelin).

Tryphon hurlait, trépignait, explosait. Personne n'avait encore parlé ainsi au commissaire.

Remarquons dans la phrase précédente la nécessité d'une inférence pour extraire l'interprétant adverbial du procès : ainsi = *en hurlant, trépignant et explosant* (voir point 5).

De même dans :

Ce citoyen a vendu sa patrie. De tels hommes ne devraient pas exister (d'après Bally).

Dans ce groupe, on peut également épinglez les connecteurs, qui sont l'objet de notre second article ici même :

Il fait beau et pourtant je suis triste (Ducrot).

– le verbe :

Vous avez mieux parlé aujourd'hui que vous n(e l)'avez fait hier (Bally).

– *Pourrais-tu nettoyer ta chambre ? – Je l'ai déjà fait.*

– une proposition :

Il a refusé, et cela m'a plutôt surpris (Corblin).

Tu savais qu'il était arrivé premier, moi je l'ignorais.

Pablo n'a pas réussi le concours d'orthographe, comme je m'y attendais¹.

¹ Signalons l'ambiguïté de ces deux dernières anaphores : l' remplace soit *il était arrivé le premier*, soit *tu savais qu'il était arrivé le premier* ; y vaut soit pour la proposition négative, soit pour sa forme positive (*Je m'attendais à ce que Pablo réussisse*). Ce n'est toutefois pas la substituabilité de l'anaphore qui est en cause,

Cela m'étonnerait qu'il vienne (Corblin).

Vous avez réussi, je vous en félicite (Bally).

Vous avez fait de grosses pertes d'argent, et cela par votre faute (Bally).

Quand le maître m'adresse la parole, c'est toujours sur un ton méprisant (Bally).

Dans certains cas cependant, la substitution n'est pas exacte et s'accompagne d'une manipulation de l'interprétant :

Vous voudriez que je me lance dans le commerce ? Monsieur, je n'en suis pas encore là.

« ... je n'en suis pas encore au point de me lancer dans le commerce. »

Vous me reprochez soudain bien des choses. Je ne vous savais pas si susceptible.

« ... je ne vous savais pas susceptible au point de me reprocher tant de choses. »

Jean déteste Paul, et inversement (Ducrot).

Inversement (ainsi que *réciroquement*) renvoie à une proposition citée, mais comprend en outre une instruction lexicale tout à fait spécifique, qui oblige à permuter les actants.

Un phénomène analogue se produit lors de la restitution de certaines ellipses de fragments contenant des variables liées, ce qui revient à un problème de référence :

Jean aime sa femme, moi aussi/de même/également.

Jean aime beaucoup sa femme, moi autant/(un peu) moins.

mais dans le premier exemple la présence de deux propositions candidates, et dans le second la portée de la négation (soit incluse dans la principale, soit portant sur la conjonction des deux propositions).

Le premier énoncé se paraphrase soit en « *Moi aussi j'aime sa femme* » (substitution), soit en « *Moi aussi j'aime ma femme* » (anaphore conceptuelle : voir point 4c).

En conclusion, la substitution de l'interprétant à l'anaphore échoue quand l'interprétant est indéfini, et dans les cas où l'anaphore est une variable liée à l'interprétant. On penche alors pour une définition référentielle de l'anaphore, en gardant toutefois à l'esprit le fait qu'une équivalence formelle advient le plus souvent pour les anaphores adjectivales, adverbiales et verbales.

4. Coréférence ?

La conception référentielle de l'anaphore doit cependant être tempérée par le fait qu'il n'y a pas nécessairement coréférence exacte entre anaphore et interprétant¹, comme l'illustrent les cas suivants :

A. Coréférence sans identité matérielle :

Prenez un poulet bien vif et bien gras. Préparez-le pour le four, coupez-le en quatre et rôtissez-le pendant une heure (Brown & Yule).

Il est évident que les différents pronoms *le* ne s'identifient plus au *poulet bien vif et bien gras*. Pourtant il faut admettre que l'usage de l'anaphore impose la subsomption des différentes occurrences individuelles (des différentes transformations) sous un référent commun.

B. Coréférence partielle :

On parlera de coréférence partielle lorsque l'anaphore ne sélectionne qu'un sous-ensemble des individus auxquels réfère l'interprétant. La sélection peut être le fait d'un lexème anaphorique particulier (*quelques, certains, en*) ou de la concaténation avec un complément relatif restrictif ou avec un complément nominal introduit par *de* (au sens de *parmi*) :

¹ *A fortiori*, il ne saurait plus y avoir substitution.

J'ai également invité les fournisseurs. Quelques-uns / Certains sont venus.

Paul et Marie ont sept enfants. J'en connais deux¹.

Laquelle de ces femmes n'a-t-il pas aimée ? (Fauconnier).

Celle de ces femmes que tu préfères... (Corblin).

Voici nos dernières nouveautés : montrez-nous celles qui vous plaisent.

La plus belle de ces femmes... (Corblin).

Citons encore ces énoncés où une coréférence « globale » se produit, mais au terme d'une « distribution » fine sur le procès, une sorte de coréférence parcellisée :

Paul, Jacques et Jean-Pierre m'ont beaucoup aidé. Je leur ai à chacun donné mille francs.

Chaque passager dispose d'une bouée. Il ne peut l'utiliser qu'en cas de force majeure (d'après Sandu cité par Ziv).

C. Anaphore conceptuelle :

Cette situation est fort différente des deux précédentes, car il n'est absolument pas question ici de coréférence : c'est un concept, ou un genre, que l'anaphore emprunte à l'interprétant nominal. Apothéloz (1995) parle d'anaphore *cosignifiante*, par opposition à l'anaphore coréférentielle. Certains auteurs nomment également ce phénomène anaphore *nominale*.

Paul a tué trois lions, j'en ai tué cinq.

Paul et Marie ont un enfant en bas âge. J'en ai deux.

Paul a déchiré le livre bleu / de Jean. J'ai déchiré le rouge / le mien.

Ma fille n'aime pas que les siennes, de filles, la critiquent.

Je veux du vin rouge et non du blanc.

¹ On prendra soin de distinguer cette anaphore de celle qui suit, qui compose une anaphore conceptuelle (point 4c) : *Paul et Marie ont sept enfants. J'en ai deux.*

Ce comportement semble être le propre de tous les pronoms non personnels, auxquels il faut adjoindre *en*, ainsi que des adjectifs qualificatifs nominalisés. On retrouve ainsi quelques anaphores partielles évoquées au point 4B.

Signalons ce cas tout à fait particulier d'anaphore conceptuelle, rendu possible par le trait sémantique #périodique# ou plus généralement #répétitif# du nom *bus*, qui en fait une sorte de « réservoir » de référents :

J'ai raté mon bus mais je l'attraperai dans cinq minutes
(Ducrot).

« *J'ai raté mon bus mais j'attraperai dans cinq minutes un bus de même itinéraire.* »

Ce cas est à rapprocher des anaphores qui se produisent dans la portée d'un thématiseur (Ducrot 1995), généralement un circonstant, et qui sont sous-tendues par un parallélisme implicite de structure thématique :

J'ai oublié l'anniversaire de Paul : j'essaierai de m'en souvenir l'année prochaine.

« *J'ai oublié l'anniversaire de Paul (de) cette année. J'essaierai de me souvenir de l'anniversaire de Paul (de) l'année prochaine.* ».

Ma voiture est bleue. L'année dernière, elle était rouge
(d'après Ducrot).

« *Ma voiture actuelle est bleue. Ma voiture de l'année passée était rouge¹.* »

Enfin, rangeons encore ici ce que les anglo-saxons nomment *lazy pronouns*, c'est-à-dire des pronoms dont l'interprétant est susceptible

¹ Par ailleurs, l'énoncé est ambigu et autorise l'interprétation authentiquement coréférentielle : « *Ma voiture est bleue à présent. Auparavant, elle était rouge (elle a changé de couleur).* »

d'une double lecture : réfléchie (lecture conceptuelle) ou « de troisième personne » (lecture coréférentielle).

Berthe a déposé son salaire à la banque, Pauline l'a dépensé immédiatement (d'après Karttunen).

« ... Pauline a dépensé immédiatement son propre salaire » ou bien « ... Pauline a dépensé immédiatement le salaire de Berthe ».

À rapprocher de ces anaphores emboîtées déjà citées (point 3), qui sont tout aussi ambiguës :

Jean aime sa femme, moi aussi (Ducrot).

« ... moi aussi j'aime ma femme » ou « ... moi aussi j'aime la femme de Jean ».

Tu m'aimes, moi aussi.

« ... moi aussi je m'aime » ou « ... moi aussi je t'aime ».

Remarque sur les discordances grammaticales :

Une discordance de nombre entre interprétant et interprété correspond souvent à une anaphore conceptuelle, et plus précisément encore à un partage individu particulier / genre entier :

Paul a acheté une Toyota, parce qu'elles sont robustes et bon marché.

J'ai adopté un chat parce qu'ils sont affectueux.

Trevor a acheté une Harley Davidson. Ce sont de véritables monstres.

Cassandra est une femme comme je les aime (exemples de Kleiber 1994).

Antigone a un cheval noir ; moi, je les préfère blancs (Gross)¹.

¹ La différence numérique n'est cependant pas indispensable à une absence de coréférence (individus – genre) : *Paul a planté des asperges, parce qu'elles poussent facilement dans la terre sablonneuse* (Kleiber, 1994).

Pourtant, on rencontre des énoncés où la différence des nombres autorise la coréférence, soit à un collectif, soit à un genre :

J'ai reçu hier la famille de Pierre. Ils sont tous opposés à ce projet.

La licorne abondait autour du château. Lancelot s'amusait à les pourchasser (Marandin).

Toute mention du mot « synchronique » devrait être évitée pour des raisons diplomatiques, étant donné les réactions allergiques qu'elles suscitent chez ceux qui ne connaissent Saussure que par oui-dire (cité par Apothéloz).

Je n'ai jamais aimé de chat, car ils sont trop indépendants (Kleiber 1994).

De même, une discordance de genre n'exclut pas *a priori* la coréférence — il est utile d'introduire alors la notion de genre non grammatical ou sexe du référent :

Le nouveau ministre a promis qu'elle prendrait les mesures nécessaires (Tasmowski-de Ryck).

La peau mate de notre souriant mannequin correspond au type 4. Elle utilise donc Bergasol force 4 aux vitamines A et E (Berrendonner & Reichler-Béguelin).

Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle ; s'il la croit fidèle, elle est perfide (La Bruyère, Caractères).

Ainsi, il existe des faits de non-coréférence ayant pour cause soit, pour l'anaphore conceptuelle, la présence de marqueurs pronominaux (non personnels, plus *en*), de thématiseurs (complément du nom ou circonstant) en structure parallèle, de *lazy pronouns* ou encore de certaines discordances de nombre ; soit la présence de marqueurs « partiels » spécifiques (*quelques*, *certains* et les compléments introduits par un relatif ou un *de d'*« extraction ») ; soit encore, comme nous allons le voir au point suivant, d'une métonymie voire d'une inférence plus complexe.

5. Métonymies et inférences diverses

Parmi les anaphores non coréférentielles, il ne faut pas oublier les métonymies.

Ce livre dont les pages ne sont pas coupées, je l'ai lu il y a dix ans.

L' réfère à l'œuvre littéraire en tant que telle, tandis que *Ce livre* réfère à une représentation matérielle de celle-ci (exemplaire).

Idem dans la phrase suivante (pour respectivement *la thèse de Pierre et qui*) :

La thèse de Pierre, qui pèse quinze kilos, a été réfutée facilement.

À la page 193 de cet album, il y a un tableau que j'ai déjà vu au Musée des Arts Anciens (Gross).

Un tableau indique la représentation (photographique), *que* l'original.

De ce point de vue, on trouve une certaine dose d'ambiguïté pour les deux individus exprimés (exemplaire-œuvre ou œuvre-exemplaire) dans l'énoncé suivant :

Ne lui offre pas ce livre, il l'a déjà (en trois exemplaires).

Françoise Sagan se relit volontiers.

Françoise Sagan désigne l'auteur, *se* l'œuvre.

Platon est un grand auteur. Il est sur l'étagère du dessus.

Platon est l'auteur, *il* le support matériel de son œuvre. Inversement :

Platon est sur l'étagère du dessus. Tu verras que c'est un grand auteur (Stirling) ¹.

¹ Dans cette seconde phrase, on constate que la métonymie se produit dans l'interprétant et se défait dans l'anaphore. Ne pas confondre avec les phrases suivantes

À côté de ces exemples limités au domaine de la production « artistique », et qui constituent des métonymies homonymes, on relève les diverses métonymies traditionnelles :

Institution – personnes :

Vous saviez que j'allais aux Weight Watchers ? Ils veulent que je descende à cinquante kilos (Stirling).

Bâtiment/lieu – personnes :

Il n'y avait rien en vue, sauf un petit bateau de pêche. Harriet fit de grands gestes dans sa direction : ou bien ils ne la remarquèrent pas, ou bien ils crurent qu'elle faisait une sorte de gymnastique (Ziv).

Ils ne m'ont rien fait, à l'hôpital (Kleiber 1994).

À Strasbourg, ils roulent comme des fous (Kleiber 1994).

À la cantine, elles se sont plaintes qu'il fallait gratter le four (Charolles).

Vous allez aller voir la dame en pathologie, et vous leur demanderez de vous faire un test (Stirling)¹.

Tout – partie (éventuellement caractéristique) :

Un couple s'embrassait sur un banc. Il avait trente ans, elle en avait vingt (Kleiber 1994).

Il = « l'homme du couple ».

C'est une blonde, et son fétichiste d'amant les caresse pendant des heures (Hagège 1988).

Les = « les cheveux de la blonde ».

Partie – Tout :

où la métonymie est absolument indépendante de la relation anaphorique :

Platon est sur l'étagère de droite. Il est relié en cuir.

L'omelette aux champignons est parti sans payer. Il a sauté dans un taxi (Faucomnier).

¹ Observons ici la double métonymie : interne à l'interprétant (*en pathologie* = « dans le département de pathologie ») et superposée à la relation anaphorique (*ils* = « les gens qui travaillent dans le département de pathologie »).

J'ai voulu aller voir Pierre Durand. Tu sais, ils n'habitent plus à Bruxelles.

Dans les comparaisons, on rencontre parfois une référence anaphorique exactement **complémentaire** (au sens ensembliste) à celle de l'interprétant :

Nous risquons moins d'attraper cette maladie que les femmes.
Nous = « les hommes ».

On trouve aussi ce type de figures non cataloguées, qui ouvrent à un vaste champ possible de relations anaphoriques :

Le prévenu avait tiré deux coups de feu le 18 août 1978 dans une ruelle d'Ajaccio. Pour la Cour, aucune certitude que l'une d'entre elles ait tué (Le Matin cité par Apothéloz).
Elles = « les deux balles ».

Plus encore, l'interprétant requis peut participer de parties de discours dépourvues de toute référence. Ce sont alors des procès entiers, assortis de tous leurs actants et circonstants possibles (tant dans la proposition marquée anaphoriquement que dans celle où l'on trouve l'interprétant) qui sont mobilisés par l'inférence chargée d'établir la relation anaphorique.

Ils viennent encore de barrer la route.
On va encore construire un hôtel dans ce quartier.

Peu à peu la notion même d'interprétant éclate en de multiples sources d'inférence (que Postal 1969 nomme *îlots lexicaux*) difficiles à localiser, surtout quand interviennent diverses couches de présupposés¹ :

¹ Une restitution inférentielle élémentaire du concept interprétant « être humain » est requise dans les formes :

Les grands *méprisent* les petits.
 Les forts *méprisent* les faibles.
Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre.
J'en connais un qui va protester.

Il neige et elle tient (Hagège 1988).

Jacques s'est marié. Elle est incroyablement belle (Ariel).

Ils m'ont renvoyé ma feuille d'impôts (Kleiber 1994).

— *Tu ne m'avais jamais dit que tu étais orphelin.* — *Je m'y habitue. Ils sont morts quand j'avais trois ans* (Ziv).

J'ai été au concert hier. Ils jouaient Beethoven (Kleiber 1994).

Je suis allé à la poste : on n'a pas voulu me vendre des timbres (Ziv).

Ça travaille ferme ici.

Lucie a été assassinée hier. Ils sont parvenus à s'échapper (Ziv).

Ça ne plaisante pas pour les chauffards en ce moment (Corblin).

Les deux variations suivantes, empruntées à Ziv (1996) et Wilson (1992), illustrent bien la sensibilité de l'interprétation à certaines parties du contexte :

Je suis allé au garage aujourd'hui : il a enlevé le carburateur.

il = « le garagiste ».

Je suis allé au garage aujourd'hui : il ne se sentait pas bien aujourd'hui.

il = ???

Sean Penn a agressé un photographe. Il a été gravement blessé.

il = « le photographe ».

Sean Penn a agressé un photographe. Il doit être dérangé.

il = « Sean Penn ».

Un exemple particulièrement complexe d'interprétation « emboîtée » est dû à Ziv (1996) :

J'en connais qui vont protester (Corblin).

Elizabeth Taylor vit comme une princesse. En fait, ils sont pourris de fric là-bas.

On interprétera d'abord l'anaphore *là-bas* : « là où vit Elizabeth Taylor », *pourris de fric* entrant en résonance avec *vit comme une princesse*. Ce n'est qu'alors qu'on peut attribuer un référent à *ils* : « ceux qui vivent *là-bas* ».

Cette discussion remet une deuxième fois en cause la notion de substitution, puisque l'interprétation n'a ici plus rien d'immédiat. Plus lâches mais relativement fréquentes, ces anaphores mobilisent — qu'elles reposent ou non sur une métonymie classique — des manipulations plus ou moins nombreuses de la structure actancielle impliquée dans les propositions marquées et leurs voisines.

6. Les descriptions définies

À côté des anaphores repérables immédiatement comme telles, c'est-à-dire des marqueurs anaphoriques, on trouve les **descriptions définies** (marquées quant à elles par l'article défini ou les déterminants démonstratif ou possessif), dont la **référenciation** suppose également la prise en compte du contexte linguistique.

J'ai appelé un taxi, mais ce taxi était occupé.

Ce taxi = « le taxi que j'ai appelé » (et dont il est question dans la phrase précédente).

Ta voiture est belle, mais les sièges sont durs.

Les sièges = « les sièges de ta voiture ».

Chez Bally (1965), l'**actualisation**, qu'il ne faut pas confondre avec la caractérisation (simple spécification d'un genre), correspond à la même notion de **détermination** ou de référenciation : « Actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle d'un sujet parlant. En effet, un concept (...) exprime l'idée d'un genre (chose,

procès ou qualité). Or la réalité ignore les genres : elle n'offre que des **entités individuelles**¹. »

Voyons maintenant comment on peut assimiler la détermination d'une description définie à celle d'une anaphore. En réalité, il faudra distinguer deux **anaphores** dans notre examen : l'une **externe** au syntagme nominal, qui renvoie celui-ci (ou bien son fragment défini, voir après) à une mention référentielle dans la mémoire discursive (information d'origine textuelle, situationnelle ou encyclopédique générale), l'autre **interne** au syntagme nominal, que nous allons illustrer à partir de l'exemple *le chien de mon voisin* :

Le, article défini singulier, entre en conflit avec le substantif *chien*, qui signale un genre. Mais la préposition *de* annonce ici une détermination² par le syntagme subordonné *mon voisin*. Après développement

¹ L'actualisation s'effectue à la suite de deux processus : la localisation (dans l'espace et le temps) et la quantification.

Bally affirme que la quantification est intégralement (et explicitement) assumée par le déterminant du nom : « S'il s'agit des objets nombrables, elle peut être [...] singulière (*un chien*), plurale déterminée (*six chiens*) ou simplement déterminables (*quelques chiens, des chiens*), totale (*tous les chiens*, ou simplement *les chiens*). La quantification des objets mesurables est parallèle à celle des nombrables : *une livre, deux livres de pain* ; *Paul a mangé tout le pain*. »

Quant à l'emploi générique du substantif (*Le chien est l'ami de l'homme, Le pain est l'aliment par excellence*, et même *L'homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre* (Beauzée cité par Wilmet 1986) ; *Un enfant sage ne fait pas cela* ; *Cette soupe ne se mange qu'en Chine*), il représente des entités idéales envisagées en un seul exemplaire bien qu'échappant à toute actualisation.

² Le sens de la préposition *de* n'est certainement pas réductible à la notion de possession. Dans ses emplois déterminatifs, son noyau sémantique, relativement minimaliste, peut se paraphraser en « relatif à », et l'on aperçoit alors à quel point la relation qu'il établit entre un centre de syntagme et son complément est proche de la relation inférentielle entre une anaphore et son interprétant : c'est une inférence qui dans les deux situations précisera le rapport entre les deux termes.

Exemples d'emplois déterminatifs :

- *le fils de Marcel, les ennemis/persécuteurs de Jésus, le maître de Médor, le village de Daudet* ;
- *les études d'Archibal, les romans de Taine* ;
- *le cadeau de Saint Nicolas, la lettre d'Élise, le problème d'Artaud* ;

de cette dernière forme en « le voisin *de moi* », une analyse identique à la précédente résout la tension entre *le* et *voisin* par convocation du complément prépositionnel *de moi*. On aboutit donc ici à un déictique qui constitue un point d'arrêt dans la cascade anaphorique interne, et qui déclenche la résolution de l'« anaphore » externe.

En général, on peut affirmer que la détermination se produit effectivement si l'anaphore externe intervient en un point de la cascade interne, point auquel peut correspondre soit un référent – c'est le cas des déictiques, des désignateurs rigides (noms propres), des noms communs singularisés (*le soleil, le gouvernement...*), des termes généraux (*quelqu'un, personne...*) — soit un syntagme faisant l'objet d'une détermination à un autre endroit du texte (*Un homme, une femme, un enfant était assis sur le banc. Le regard de la femme ne me quittait pas* ; ou encore : *Une femme était assise sur le banc. Le regard de cette femme ne me quittait pas*), soit un terme générique (nom de matière, nom abstrait...).

Étudions à présent les différentes relations possibles entre anaphorique et interprétant.

-
- *l'amour de Dieu, le souvenir d'un voyage, le départ de Paris* ;
 - *la couleur du ciel, la valeur de cet argument, la bonté de Mathilde* ;
 - *la moitié d'une somme, la plupart du temps* ;
 - *un de vous, le seul de la bande, le plus grand des deux, les moutons d'un troupeau* ;
 - *la ville de Paris, ce maladroit de Jean, le mot de liberté.*

Exemples d'emplois caractérisants :

- *pâté de foie, verre d'eau, troupeau de moutons* ;
- *objet de luxe, couteau de cuisine* ;
- *tonte des moutons, abus de confiance, retard de cinq minutes* ;
- *parole de haine ; travail de nuit* (Le Petit Robert).

Précisons qu'un grand nombre d'autres *prépositions* peuvent également jouer un rôle déterminatif (*l'enveloppe sur le bureau, la chemise dans l'armoire...*). Corrélativement, on doit envisager le rôle des structures verbales entières, comme dans notre premier exemple : *ce taxi, c'est le taxi que j'ai appelé*, où apparaît également le rôle de pivot (analogue à *de*) du *pronom relatif*.

Dans les situations où l'on peut reconnaître une **coréférence**, on parle parfois de **substitution lexicale** (c'est le noyau sémantique du syntagme nominal qui est l'objet de la substitution), et l'on observe une gradation entre les différents procédés mis en œuvre, selon la « longueur du parcours » à travers les dispositifs lexicaux.

– Le cas le plus simple est la reprise pure et simple ou répétition :

J'ai appelé un taxi, mais ce taxi était occupé.

– Ensuite, on a le quasi-synonyme :

Il craignait qu'elle ne mît le feu à son logis. [...] Il vivait dans l'épouvante que la vieille dame ne fit flamber la maison de bois (cité par Stati)

– L'hyperonyme :

Jimmy s'est acheté une nouvelle Lada. La voiture est superbe ; Marie avait faim mais la jeune fille n'avait plus rien à manger.

– Le nom général, sorte d'hyperonyme lointain¹ :

Je n'ai jamais été à Uaxuctum. L'endroit est pourtant superbe.

– La simple concordance axiologique :

La cause de toute cette affaire, c'est l'ignorance. (...) Le progrès de ce mal serait funeste (Duhamel cité par Stati).

– Enfin, l'introduction d'un qualificatif nouveau :

¹ En voici quelques échantillons :

- gens, personne, homme, femme, enfant ;
- créature, animal ;
- chose, objet ;
- matière ;
- endroit, lieu ;
- époque, moment ;
- sujet, affaire, question, problème, matière, chose, situation, état de fait/choses, point, thème...

(d'après Haliday & Hasan 1976 et Francis 1986).

Pierre a publié un nouveau manuel : ce torchon est vendu mille francs à chacun de ses étudiants.

Remarque :

On a coutume de considérer l'anaphore comme une information ancienne, certains auteurs, notamment Roulet (1996), en font même la notion fondamentale de l'analyse informationnelle de l'énoncé, le prototype du topique. Cela se comprend : l'activation d'une information donnée comme ancienne ne peut en effet exister que sous une forme quelconque de « reprise » (textuelle ou déictique). Par exemple, dans un énoncé tel que *Ça travaille ferme ici*, l'interprétation de l'anaphore *ça* nécessite un recours à *travaille* et à *ici* : ces trois segments constituent alors le thème, et le résidu *ferme*, prend la fonction de rhème (information nouvelle). On est souvent poussé à distinguer, lorsque thème ou rhème se composent de plusieurs éléments, autant de degrés d'informativité.

On notera cependant que, dans le cas des concordances axiologiques, la conception thématique de l'anaphore n'a plus cours : de nouvelles qualifications sont introduites dans une description du référent, et l'identité de ce dernier doit être assurée par une inférence minimale entre les deux formes (*publier # vendre, manuel # étudiant*).

Signalons la difficulté qu'il y a parfois à départager une coréférence stricte comme dans...

Sur la place, il y avait une église. L'édifice était grandiose.

... d'une coréférence où la variation lexicale précise l'aspect sous lequel le référent est envisagé (ici l'aspect *architectural*) :

Nous avons visité une église. L'édifice était grandiose (exemple dû à Charolles).

Abordons à présent les cas de **non-coréférence** :

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte (Ducrot).

Ta voiture est belle, mais les sièges sont durs (Ducrot).

On a sorti le pique-nique. La bière était chaude (Stirling).

Ces spécimens classiques de métonymies seront complétés par deux situations courantes, exhibant une relation entre un référent et l'un de ses attributs :

Jean est content de sa voiture. Le prix est peu élevé (Ducrot).

En sens inverse, l'anaphore représentant la substance et l'interprétant son attribut essentiel :

Mme Verdurin était assise sur un siège suédois qu'un violoniste de ce pays lui avait offert (Proust cité par Hagège 1988).

Les descriptions définies peuvent constituer de véritables **nominalisations** de procès entier :

Les archives du cinéaste Abel Gance (...) seront vendues aux enchères à Drouot les 3 et 4 mars. La vente comprendra une centaine de scénarios manuscrits (Libération cité par Apothéloz).

J'ai entendu une voiture déraper. Après l'accident, le SAMU est arrivé.

On éprouve dans certaines conditions des difficultés (ambiguïtés) à restituer certaines anaphores :

En Russie, la corruption entraînée par les réformes mènera sans doute à un retour des nationalistes et des communistes qui prétendraient avoir les mains propres. Ce risque existe ailleurs, cependant (Conte).

Ce risque = « le risque d'un retour des nationalistes » ou « le risque que la corruption entraînée par les réformes mène à un retour des nationalistes ».

La nominalisation ne se limite pas à reprendre un contenu propositionnel, mais peut également renvoyer à l'acte de langage...

Pourquoi non ? Voilà une question à laquelle je ne sais pas répondre.

Va-t'en ! Je t'ai déjà donné ce conseil, mais tu l'as ignoré (cité par Stati).

... jusque dans ses nuances argumentatives les plus fines, qui mobilisent une classe lexicale tout à fait particulière :

Peu de notions produisent autant de perplexités que celle de sujet, quand ce ne serait que pour une raison : cette notion recouvre plusieurs actants distincts sur les plans sémantique et pragmatique (Hagège 1978).

Cette constatation doit pourtant être tempérée par trois ordres de rappel : ... (Hagège 1978).

L'autre remarque est liée à l'existence de contre-exemples assez sérieux : ... (Hagège 1978).

Comme on l'a déjà remarqué au point 4, l'inférence peut se faire plus subtile, requérant un ou plusieurs îlots lexicaux, de catégories grammaticales variées (les fragments soulignés) :

Jean avait faim et le repas n'était pas prêt (Corblin).

J'ai fini de donner le sein. Pouvez-vous me dire s'il y a encore du lait ? (Stirling)

Lucie a été assassinée hier. Le meurtrier s'est échappé (Ziv).

Jean ne joue plus de guitare. L'orchestre est bien embêté.

Puis nous jouons au jeu de l'ensevelissement. Une baigneuse se couche, et des mains actives travaillent à la recouvrir de sable. Les principales élévations sont les pieds et les seins (J. Renard cité par Apothéloz).

Une fillette de huit ans a été sortie vivante des décombres d'un immeuble de trois étages qui s'est effondré hier à Naples. L'explosion est probablement due à une fuite de gaz (Le Matin cité par Apothéloz).

En résumé, les liens lexicaux exploités lors de la résolution de l'anaphore sont :

- les différentes métonymies dont les relations :
 - partie – tout ;
 - substance – attribut ;
- l'appartenance à une même classe ou une même série¹ ;
- les relations internes à la structure actancielle (*jouer de la guitare dans un orchestre, celui qui assassine est qualifié de meurtrier*), et certaines opérations sur celle-ci :
 - la dérivation de catégorie grammaticale (*tonneau # tonnelier*) ;
 - l'antonymie (*ignorer # savoir*) ;
 - la complémentarité (*se lever # s'asseoir, essayer # réussir*) ;
 - la conversion (*commander # obéir, acheter # vendre*) ;
- les scénarios plus complexes, composés de plusieurs structures actanciennes reliées par les rôles casuels communs (*avoir faim # avoir envie de manger # manger un repas ; un meurtrier est condamnable par la loi # la police, bras armé de la loi, recherche les criminels # celui qui est poursuivi tente de fuir et se cacher*).

On a ainsi découvert dans la description définie deux mécanismes anaphoriques, l'un (facultatif) de renvoi interne, l'autre tout à fait dans notre objet. Cette seconde anaphore peut soutenir ou non une coréférence, selon le procédé lexical utilisé. On insistera sur les nominalisations de procès et de fonctions pragmatiques, extrêmement courantes dans les exposés scientifiques, qui requièrent l'étude d'une classe lexicale particulière.

7. Les insaturations casuelles

Si nous avons été amenés à étendre le concept d'anaphore aux descriptions définies, et si la résolution implique fréquemment le recours

¹ Exemple : *Un couple s'embrassait sur un banc. L'homme avait trente ans, la femme en avait vingt.* Dans cet exemple comme dans beaucoup d'autres, cependant, la présence textuelle de l'ensemble (*couple*) dont relèvent les deux corrélats lexicaux *homme* et *femme* fait pencher vers une simple métonymie.

aux structures actanciennes sous-jacentes, nous pouvons aussi considérer comme anaphoriques les **insaturations casuelles**, qu'on nomme diversement *anaphores-zéro*, *pronoms vides* ou encore *ellipses*, et que nous représenterons par le tilde ~. Ces formes ne sont évidemment marquées en aucune façon : c'est uniquement la comparaison avec la structure casuelle idéalement complète qui décide du caractère anaphorique ou non de l'énoncé¹.

– verbe transitif sans complément :

Je ne connaissais pas Paris, alors j'ai visité ~ . Je n'ai pas tellement aimé ~ .

– préposition sans régime :

Vous allez à Bruges ? Je viendrai avec ~ .

... Peu de temps après ~ , ...

– copule sans attribut :

Paul est plus malade que vous n'êtes ~ .

– verbe d'attitude sans complétive :

Paul est plus coupable que vous ne croyez ~ .

On lui a proposé une promotion aux USA. Il a refusé ~ .

– ellipse propositionnelle :

J'ai cédé, mais ~ à mon corps défendant (Bally).

– syntagme nominal sans nom :

Je veux du vin rouge et non du ~ blanc.

La plus belle ~ de ces femmes... (Corblin).

¹ Il faut néanmoins préciser (Saeboe 1993) qu'une incomplétude n'exige pas forcément une interprétation exhaustive et *a fortiori* ne renvoie pas nécessairement à un segment textuel : si un énoncé tel que *Jean a échoué* suppose nécessairement un éclaircissement (antérieur ou postérieur) sur ce que Jean tentait d'accomplir, ce n'est pas le cas de *Jean a donné sa monnaie*, où il existe des contextes où l'information de la personne à qui il a donné sa monnaie n'a pas à être activée (sens de « il s'est débarrassé de sa monnaie »).

*Paul a déchiré le livre bleu / de Jean. J'ai déchiré le ~ rouge / mien*¹.

J'ai lu le roman de Conrad pendant les vacances, et aucun autre ~ / rien d'autre.

Notons que l'« adjectif » *autre* (tout comme ses homologues *même*, *pareil*, *semblable*, *différent*, qui implique une comparaison) vaut ici pour une double anaphore : il s'agit d'*aucun autre roman que* (le roman) *de Conrad*.

8. Conclusions

En résumé, on peut dire qu'une relation anaphorique se repère à son marqueur typique (à condition cependant d'en exclure les usages divergents), à la présence d'un déictique textuel ou en discours rapporté (ces deux situations sont également marquées par différents lexèmes « métalinguistiques »), d'une description définie, ou encore d'une insaturation casuelle (cette dernière ne s'observe pas immédiatement, mais *se déduit* d'une comparaison avec la structure complète).

Nous avons également découvert plusieurs relations possibles entre interprétant et anaphore :

- pure équivalence formelle ;
- coréférence ;
- référence partielle ou conceptuelle ;
- métonymie voire inférence plus générale.

¹ Cette situation a déjà été évoquée à l'occasion de la présentation des anaphores conceptuelles. Les pronoms démonstratifs et possessifs ainsi que les adjectifs qualificatifs, en tant qu'ils sont pronominalisables, sont tous sujets à ce phénomène, en même temps que d'autres mots dont la catégorisation est plus délicate (déterminant, adjectif ou pronom ?), tels les numériques ordinaux au sens large (avec *quantième*, *tantième* ; *dernier*, *ultime*, *antépénultième*, ... ; *prochain*, *suivant*, *conséquent*, ... ; *antérieur*, *postérieur*, *ultérieur*, ... ; *passé*, *futur*, ... ; *supérieur*, ... ; *extérieur* ...), les possessifs toniques (*le mien*, *la mienne*, ...) et les mots *même*, *autre*, *pareil*, *semblable*, *différent*, ... Ces expressions sont d'ailleurs nommées qualifiantes (bien qu'à des degrés divers et à côtés d'autres désignations) par Wilmet (1986).

Examinons en quoi ces conclusions générales peuvent compléter les méthodes habituelles d'interprétation des anaphores. Le procédé en trois étapes de ter Haar *et al.* (1996) nous servira ici d'illustration, puisqu'il vise une gestion entièrement automatique de la résolution.

1) Il faut d'abord établir la liste des candidats interprétants possibles. La procédure est extrêmement systématique et exhaustive : il s'agit de relever dans le texte entier toutes les entités référentielles décrites (non anaphoriques au sens strict) : par exemple, si l'on rencontre la structure déterminative *le chien de mon voisin*, on notera comme entités les formes *mon voisin* et *le chien de mon voisin*; dans le cas d'une conjonction, chaque conjoint ainsi que la conjonction complète seront enregistrés. Les auteurs recommandent également de comptabiliser les nominalisations de procès (*le risque d'un retour des nationalistes*) et les procès eux-mêmes, même en l'absence de nominalisation (*Pablo n'a pas réussi son examen d'orthographe*). Ces entités seront caractérisées par un type conceptuel, extrait de leur contenu lexical : dans un texte d'archéologie, on aura (*site*) pour *Cnossos*, (*objet d'architecture*) pour *une enceinte*, (*auteur / chercheur*) pour *J. Hatzidakis* et *les fouilleurs*, (*procès*) pour *la redistribution des produits agricoles* et *ce phénomène*, (*étude*) pour *cette interprétation récente...*¹.

2) La seconde étape est le repérage des expressions anaphoriques : cet article y est amplement consacré.

3) Enfin, on doit sélectionner pour chaque anaphore l'interprétant qui lui convient, en puisant dans la liste générée en 1). Pour ce faire, on recourt à une série de contraintes sur le rapport entre les deux termes : *accord grammatical* de nombre et de genre, *contrainte syntaxique de projection* (l'interprétant ne peut se situer en position de dépendance syntaxique par rapport au nœud immédiatement supérieur à l'anaphore) et *compatibilité de type conceptuel*. Le dernier point suppose que le type conceptuel de l'anaphore est accessible : pour les mar-

¹ On peut évidemment raffiner sur cette catégorisation en exploitant le lexique. On notera, dans la plupart des articles scientifiques étudiés, une séparation très nette entre deux grands groupes lexicaux, le domaine de la spécialité traitée (ici l'archéologie) et les termes du « métalangage » propre à l'exposé scientifique.

queurs neutres et les insaturations, il suffit d'observer la structure casuelle dans laquelle l'anaphore est insérée. Divers essais tendent à montrer que la troisième instruction a un effet déterminant sur la sélection, et gagne donc à être appliquée en premier lieu.

Néanmoins, cette procédure est très lourde et fort incomplète. On observe d'abord que ter Haar *et al.* procèdent par élimination successive d'un grand nombre de concurrents. On aurait sans doute avantage à appliquer ici le principe, dû à Sperber et Wilson (1989), de sélection *a priori* d'une possibilité (quitte à revenir ensuite en arrière en cas d'échec)¹ : en l'occurrence on se concentrera avant tout sur le groupe des candidats les plus proches de l'anaphore (Sperber & Wilson, 1989, p.279–280), en durcissant éventuellement cette première contrainte de proximité pour les interprétants postérieurs.

Il est cependant à noter que, dans un style plus relâché que celui qu'on rencontre habituellement dans la littérature scientifique, on trouve également des relations anaphoriques à longue distance : lorsque l'interprétant est le *thème général* du discours. On récoltera à ce propos chez Roulet (1996) quelques suggestions intéressantes, qui permettent enfin de préciser cette notion de *topicalité* si souvent invoquée : l'auteur définit, entre autres niveaux d'analyse du discours, une *structure hiérarchique*, dont la mise en lumière s'appuie notamment sur les connecteurs pragmatiques (voir notre second article dans cette même revue : *p donc q* indique par exemple une subordination (argumentative) de *p* par rapport à *q*). Nous proposons en conséquence d'ajouter, au sous-groupe de base des candidats interprétants, les référents linguistiquement localisés dans tous les énoncés *hiérarchiquement* supérieurs à l'énoncé marqué par l'anaphore.

On doit également disqualifier d'emblée certains interprétants dont la « position référentielle » (Kleiber 1994) est anaphoriquement inexploitable (*J'ai passé pour un imbécile, Elizabeth Taylor vit*

¹ Malgré tout, l'existence de contraintes d'élimination prouve que la résolution des anaphores s'inscrit principalement dans une perspective de *décodage* linguistique (pour l'enjeu de l'opposition entre inférence interprétative et décodage, on se reportera à notre second article, § 3).

comme une princesse), et plus encore tenir un véritable « referential account » (Elworthy 1995) des référents qui seraient des variables liées à d'autres référents, comme dans le cas des phrases distributives de notre troisième paragraphe.

Dans les cas où le sous-groupe de départ ne livre pas une interprétation acceptable, on hésitera pourtant à étendre l'ensemble d'investigation aux référents du texte restés en réserve. En effet l'échec peut être provoqué par une anaphore lâche, sous-tendue par une métonymie voire une inférence plus complexe : il devient alors nécessaire d'intégrer tous les référents potentiels des structures actancielles immédiatement liées à la structure qui contient l'anaphore¹.

On peut ensuite ajouter de nouvelles contraintes pour l'élimination des interprétants inadéquats, dont ter Haar *et al.* n'ont pas tenu compte : notamment les contraintes de parallélisme syntaxique entre les propositions qui contiennent l'interprétant et l'anaphore (Kleiber 1994), la contrainte du *biais causal* (Kaïl 1979)², certaines instructions spécifiques aux divers marqueurs anaphoriques³, etc.⁴.

¹ La liaison en question se définit comme étant un « concept commun à deux structures » : pour reprendre un exemple de Roulet (1996) où une personne s'interroge sur le bonheur que son père a connu durant sa vie, « la représentation conceptuelle (chez nous : structure) d'ÉVALUATION est liée à celle de BONHEUR par le composant OBJET, la représentation de BONHEUR à celle de VIE par le composant PÉRIODE ». Voir également l'article de Reboul (1989) pour la construction de la structure (complexe) d'un syntagme nominal tel que *commission de l'allocation compensatrice*, à partir des concepts analytiques de chacun des termes.

² Dans *Jean choque Pierre. II...*, l'anaphore penche spontanément vers le sujet *Jean*, à cause du verbe *choquer* ; de même avec les verbes *effrayer*, *appeler*... Avec *blâmer*, *remarquer*, *récompenser*, *admirer*... le biais est en faveur de l'objet. Cependant de nombreux verbes n'engendrent aucune préférence.

³ Pour un recensement de la littérature sur l'opposition entre les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les syntagmes nominaux définis et leurs homologues démonstratifs, voir Grobet (1996).

⁴ Enfin, pour ce qui est des anaphores non interprétables en termes de coréférence, on remarque qu'elles sont presque toujours signalées par un marqueur spécifique : nous reportons le lecteur aux points 3, 4b et 4c.

II. CONTEXTE D'INTERPRÉTATION ET INTERPRÉTATION DU CONTEXTE : LES CONNECTEURS PRAGMATIQUES

Dans la visée d'une résolution automatique des énoncés ambigus, nous nous concentrerons dans cette seconde partie sur l'information que fournissent ce qu'on appelle communément les connecteurs pragmatiques. Ceux-ci sont en effet porteurs d'une fonction d'organisation de la structure du discours ou, dans la perspective plus dynamique de Sperber et Wilson, d'une fonction d'aide à l'interprétation de l'énoncé en relation avec son contexte. Après un éclaircissement de la nature linguistique des connecteurs, après une présentation des diverses classes de ces morphèmes, assortie de quelques analyses des plus représentatifs d'entre eux, nous proposerons un modèle de *traduction* de l'information « connective » (dont on trouve de multiples illustrations dans la littérature sur le sujet) en une série d'instructions guidant le traitement inférentiel de l'énoncé en contexte.

1. Des morphèmes trans-propositionnels : les connecteurs pragmatiques

Dans notre exploration des marqueurs de « relation » linguistique, qui a pour but de dégager une méthode d'établissement du *contexte utile* à l'interprétation de l'énoncé et à la résolution de ses éventuelles ambiguïtés, il est bon d'aborder l'étude d'un type tout à fait spécifique d'« anaphoriques » : les connecteurs pragmatiques, tels *donc, parce que, si, mais, de toute façon, ...*

Si l'on en croit Berrendonner (1983, 1990), ce qui fait de ces morphèmes des anaphoriques, outre une solide évidence étymologique, c'est la caractéristique qu'ils ont de *renvoyer* à un élément de la mémoire discursive. Cette dernière consiste en un vaste ensemble de faits situationnels et discursifs précédant l'énoncé considéré¹, ainsi

¹ On a vu qu'il était abusif de restreindre l'ensemble des interprétants possibles au contexte *antérieur* à l'énoncé anaphoriquement marqué : une cataphore est toujours possible. Cette remarque vaut également pour les connecteurs, bien qu'il existe chez chacun d'eux des contraintes très fortes sur la position relative de la proposition marquée et de son corrélat.

qu'une mémoire encyclopédique plus générale. La spécificité de la classe lexicale envisagée tient cependant au type particulier d'élément que le connecteur sélectionne dans cette mémoire, à savoir une « information » (une proposition), et non plus un référent individuel. Ainsi, un connecteur aura pour fonction de relier deux propositions, l'une dans laquelle il figure et l'autre qu'il s'agit précisément de découvrir en suivant les instructions qu'il donne (voir § 4). À côté de cette particularité, on en aperçoit donc une seconde (Rossarri 1996¹) : le marqueur ne se limite pas à indiquer le renvoi à une proposition sœur, il qualifie également le type de relation qu'il établit entre les deux termes — conséquence, argument, condition, contre-argument, reformulation, ..., autant de fonctions discursives que l'on peut encore différencier plus avant (voir § 2). Le connecteur apparaît ainsi comme un pivot discursif, assignant à chaque unité de discours² son statut relatif, c'est-à-dire qu'il agit comme un *organisateur* du contexte d'interprétation.

On observe alors qu'un connecteur peut appartenir à l'une des trois catégories grammaticales suivantes :

- les conjonctions de coordination *car, mais, or*³ ;
- les conjonctions de subordination « circonstancielle » : *de sorte que, parce que, comme, à condition que, si, bien que, ...* ;
- les adverbiaux, qui rassemblent des adverbes : *donc, cependant, certes, finalement, ...* ; des syntagmes prépositionnels : *par conséquent, en effet, pour autant, de toute façon, en somme, ...* ; des syntagmes nominaux : *somme toute, tout compte fait, ...* ; des syn-

¹ On consultera avec profit son intéressante comparaison entre les deux lexies très semblables *ce fait* (anaphore) et *de ce fait* (connecteur).

² L'*unité de discours* correspond dans notre formalisme à la *proposition* (voir sur ce point Rossarri 1996).

³ En suivant Rubattel (1982, 1983), on remarque que *donc* ne figure pas dans ce groupe, mais dans celui des adverbes : au contraire des conjonctions de coordination, il peut se lier avec *et* et s'insérer à divers endroits de la phrase qu'il modifie. Pour ce qui est de la fonction pragmatique de *et, ni et ou*, voir plus loin (ils ont également le pouvoir de connecter, outre des propositions, les divers types de syntagmes — ce qui explique leur relative « pauvreté pragmatique »).

tagmes verbaux divers : *partant, c'est que, étant donné que, vu que, toujours est-il que, autrement dit, c'est-à-dire, ...*¹.

On se reportera à Rubattel (1982, 1983) pour l'étude de leurs propriétés syntaxiques.

Si les deux espèces de conjonctions se comportent sans exception comme des connecteurs, ce n'est guère le cas des adverbiaux, dont nous allons en conséquence présenter un panorama d'ensemble. En s'inspirant des travaux de Blumenthal (1990), Molinier (1990), Nef (1990) et Nølke (1990), on peut définir un groupe d'adverbiaux traditionnellement qualifiés *de phrase, contextuels, de discours* ou *de commentaire*. Il suffit de s'appuyer sur les deux critères :

- de possibilité d'un positionnement en tête de phrase négative :
 Au fond / Sincèrement / Habituellement / Paradoxalement / Apparemment, *Marie ne s'en sort pas si mal*.
- d'impossibilité d'une extraction au moyen de *C'est ... que ...* :
 **C'est au fond / sincèrement / habituellement / paradoxalement / apparemment que Marie ne s'en sort pas si mal*.

En effet, l'interprétation sémantique des deux traits syntaxiques évoqués les assimile à des *modifieurs de propositions*, en quoi ils se distinguent du reste de leurs congénères, baptisés alors adverbiaux *de constituant*².

¹ Certaines prépositions dont le régime est un groupe nominal peuvent constituer de véritables propositions autonomes, dans lesquelles la préposition indique précisément le type de fonction pragmatique en cause : *Je sortirai malgré la pluie* = *Je sortirai bien qu'il pleuve* (contre-argument).

² Les adverbiaux de constituant se répartissent en :

- adverbiaux *de manière orientés-sujet* : *Jacques a attentivement écouté la symphonie*, que l'on peut reformuler en *Jacques a été attentif en écoutant la symphonie* ;
- adverbiaux *de manière verbaux*, qui sont pris dans un lien sémantique fort avec le verbe : *avorter thérapeutiquement, disposer tabulairement* ;
- adverbiaux *de manière quantifieurs* : *Paul a énormément aimé le film*, qui peuvent répondre à une question de la forme *Paul a-t-il beaucoup aimé le film ?* ;
- adverbiaux *de point de vue* : *Légalement, on peut dire que...*, qui se paraphrase selon *D'un point de vue légal, on peut dire que...* ;

Parmi les adverbiaux de phrases, on trouve non seulement les connecteurs, mais également :

- les adverbiaux *d'énonciation* :
 - d'acte illocutoire dans *Franchement, je n'ai pas envie d'aller au cinéma* ;
 - d'interlocuteur avec *entre nous, confidentiellement* ;
- et les adverbiaux *d'énoncé*, qui portent sur divers aspects du contenu propositionnel :
 - d'« habitude » avec *généralement, d'ordinaire* ;
 - de mode épistémique avec *peut-être, bien entendu, probablement* ;
 - d'évaluation dans *Curieusement / Heureusement, Marie est arrivée à l'heure* ;
 - d'orientation-sujet dans *Jacques a lâchement abandonné le projet*.

Si chaque genre possède son propre critère distinctif, on peut néanmoins affirmer qu'*un fossé sépare les connecteurs des deux ensembles évoqués*. Par exemple, *franchement*, s'il est rangé parmi les adverbes de phrase, peut se paraphraser en *à parler franchement* (paraphrase exhibant un caractère hautement compositionnel : *à parler franchement, mais pas aussi franchement que je le souhaiterais*), où il est à présent *modificateur du constituant verbal* correspondant à l'événement du dire, selon les termes de Davidson. Ensuite, des ambiguïtés entre les deux emplois peuvent se produire : *Sérieusement, est-ce que tu pars ?* se comprend soit selon *Je te demande sérieusement si tu pars*, soit selon *Je te demande de me dire sérieusement si tu pars*. Enfin, on prendra acte de la contribution de l'adverbe d'énonciation à la *vérité* de sa proposition, dans un enchaînement comme – *Sincèrement, Lucien est charmant. – Tu mens ! Tu penses exactement le contraire*. On observe la même souplesse d'emploi chez les adverbes d'énoncé, qui se développent en paraphrases telles que *Il est ordinaire*

-
- adverbiaux *de temps* : *récemment, hier ; longtemps, provisoirement ; souvent, épisodiquement* — ils répondent aux questions temporelles : *Quand ? , Combien de temps ? , Combien de fois ?* ;
 - adverbiaux *focalisateurs*, qui peuvent être extraits en compagnie d'un groupe nominal : *C'est Paul principalement qui boit du vin ici*.

/ probable / curieux que (Proposition), ou, pour reprendre l'exemple des orientés-sujet, *Jacques a été lâche en abandonnant ce projet*.

Pour marquer le contraste qu'offrent les connecteurs, nous ferons appel à une citation de Sperber et Wilson (1990) : « Les particules de discours sont notoirement difficiles à paraphraser en termes conceptuels. Si *or* ou *eh bien* encodent un concept, pourquoi ne peut-il pas être amené à la conscience? Pourquoi est-il si difficile, pour des locuteurs qui ne sont pas de langue maternelle allemande de saisir la signification de *ja* et *doch*? Comment les conclusions des analyses complexes que Ducrot a consacrées à *mais* et d'autres particules comparables peuvent-elles être à la fois si simples et si révélatrices? » Au contraire les adverbes d'énonciation et d'énoncé possèdent un contenu conceptuel facilement explicitable en conditions de vérité¹. Sperber et Wilson en tirent alors un argument décisif sur le traitement spécifique des connecteurs : ceux-ci n'apportent aucune contribution conceptuelle à la forme propositionnelle des énoncés, leur information est purement *procédurale* — un connecteur donne des *instructions sur la manière de réaliser les inférences* entre propositions du contexte (voir § 4)².

¹ Il existe, selon Sperber et Wilson (1990), cinq cas de figure possibles :

- les formes logiques des énoncés comportent contenu explicite et conditions de vérité ;
- les explicitations d'ordre supérieur de ces formes (*X dit que (Forme), X croit que (Forme)...*) possèdent également contenu et valeur de vérité ;
- les implications ont un contenu mais pas (encore) de valeur de vérité (confirmée) ;
- les contraintes sur les implications, que contiennent nos connecteurs, n'ont ni contenu ni vérité ;
- les contraintes sur les explicitations, par exemple les règles d'attribution de référence aux embrayeurs (*je, ici, ...*) et les différentes manières de préciser les sous-actes non assertifs (impliqués dans les différentes réalisations de l'impératif, dans les particules comme *beuh, pff, ...*), disposent de contenu et sont éventuellement susceptibles de vérité.

² Il faut toutefois signaler l'ambiguïté des expressions *dans ce cas, dans ces conditions, quoi qu'il en soit, ...* qui, en alternance avec leur fonction de circonstanciel de « notion », peuvent se comporter comme des connecteurs. Forget (1987) propose alors trois tests pour en avérer l'emploi conjonctif :

Ainsi, les connecteurs apparaissent comme des morphèmes résolument *extra-propositionnels*, à l'égal de toute une série de marqueurs d'articulation discursive...

- marqueurs de structuration de la conversation : *bon, puis, ben, voilà, alors, quoi, euh, ...* ;
- marqueurs phatiques : *ah, oh, hm, disons, tu sais, ...* ;
- marqueurs métadiscursifs ou de fonction illocutoire : *c'est une question que je pose, est-ce que je peux poser une question, je vais vous avouer quelque chose, je vous répondrais que..., ce n'est pas une critique, je voudrais revenir à...* ;

dont un certain nombre sont plus proches des connecteurs étudiés ici :

- marqueurs d'incrémentation : *de plus, en outre, ...* ;
- marqueurs de séquence : *tout d'abord, en premier lieu, premièrement, pour commencer; ensuite, puis; enfin, finalement, pour finir, ...* ;
- marqueurs de « parallélisme » : *d'une part... d'autre part..., tantôt... tantôt..., ou (bien)... ou (bien)...*¹.

Au milieu de cet ensemble, les connecteurs, aussi appelés *marqueurs interactifs* par Roulet *et al.* (1985) et *connecteurs inférentiels* par Jayez et Rossarri (1997), se distinguent par le fait qu'ils sont inti-

-
- ils ne peuvent introduire un acte performatif ;
 - on ne peut les paraphraser par des circonstanciels ;
 - on peut, sans risque d'inacceptabilité, introduire à la proposition un circonstanciel (de la même notion).

¹ Évoquons encore ici les deux groupes des *égalisateurs* (*pareillement, de même, parallèlement, aussi, ...*) et des *oppositifs* (*au contraire, contrairement, par contre, en revanche, inversement, à l'opposé, ...*) qui, bien que rangés par Nølke au sein des connecteurs, seraient mieux à leur place parmi les adverbes d'énoncé. En effet, *Pareillement (Proposition)* est explicitable en *Le fait que (Proposition) est pareil au fait que (Proposition2)*. La *Proposition2*, qui doit être récupérée dans le contexte, ferait pencher ce phénomène vers une très pure anaphore (obtenue par ellipse), si ce n'est que la teneur de la relation anaphorique est ici indiquée par le sémantisme de l'adverbe. Cependant, il est malaisé d'y apercevoir plus qu'une simple juxtaposition de propositions ; il manque ici ce qui fait le propre du connecteur : la manipulation inférentielle.

mement *inter-propositionnels* : ils orientent l'inférence interprétative entre les énoncés (comme nous verrons au § 4)¹.

2. Une revue des diverses classes de connecteurs

Nous passons à présent en revue les différentes classes de connecteurs. À l'intérieur de chacune d'elles, un certain nombre de morphèmes seront analysés plus finement pour mettre en évidence les paramètres caractéristiques de leur comportement.

Les connecteurs consécutifs

Les connecteurs consécutifs ont pour caractéristique d'établir une relation de consécution entre deux propositions, l'une, introduite par le connecteur, valant pour la conclusion de l'autre (argument ou prémisses)². En voici une liste non exhaustive :

Ainsi, alors, aussi, donc

Conséquemment, subséquemment

Dès lors, par là, de là, d'où

De ce fait, du coup, par conséquent, en conséquence, par voie de conséquence, par suite

¹ Ce facteur d'orientation les a également fait appeler connecteurs *argumentatifs*, dénomination qu'il faut pourtant réserver à leur sous-classe rassemblant *parce que, car, comme, puisque, en effet, ...*

² Les modèles de Ducrot *et al.* (par exemple 1980) ou Roulet *et al.* (1985) posent une question cruciale : la définition de la notion d'*argument*. On peut tout au plus en jalonner le champ sémantique, organisé autour de trois pôles :

1. Un argument est dit *appuyer, soutenir* ou *étayer* une conclusion ;
2. Un argument *indique une direction, impose un chemin, une orientation (argumentative)* ;
3. Un argument *renforce* ou *confirme* une conclusion.

Dans notre perspective, qui se rattache au courant initié par Sperber et Wilson (1989), la notion d'inférence au sens logique du terme (que ces auteurs chargent de rendre compte de l'intégralité du processus d'interprétation : voir § 3), permet de préciser et de rassembler ces intuitions : le sens 2 indique la mise en œuvre d'une sélection des prémisses utiles à l'établissement d'une conclusion, tandis que le sens 3 (à côté du sens 1 qui reste relativement métaphorique) évoque l'idée d'une combinatoire des forces des propositions, qui serait parallèle au processus de déduction.

*Dans ces conditions, dans ce cas, à ce moment-là
C'est pourquoi, partant
De/en sorte que, de telle sorte que, de manière/façon que, à tel
point que, à telle enseigne que
Si Adj que, tel(le)(s) N que, tellement / tant (et si bien) que
Auquel cas*¹.

Intéressons-nous plus particulièrement à quelques-uns d'entre eux, qui ont déjà fait l'objet d'analyses poussées dans la littérature (par exemple Zenone 1982 & 1983) : *donc, par conséquent, aussi, ainsi, alors*.

Remarquons d'abord que *aussi* et *ainsi* ne sont pas obligatoirement consécutifs (*ainsi* a également un emploi argumentatif, *aussi* un emploi contre-argumentatif : voir Zenone 1983), ni même forcément connectifs.

On peut distinguer ensuite le « niveau énonciatif » que tolère chaque connecteur :

- tous peuvent porter sur un contenu propositionnel ;
- tous, à l'exception de *ainsi*, peuvent s'appliquer à un acte non assertif :

*Vous devez obtenir un visa, *ainsi / aussi / donc / par
conséquent / alors contactez l'ambassade*

On prendra note de ce que, dans cet emploi, *aussi* doit impérativement introduire une valeur illocutoire explicitement marquée :

*Il ne répond pas au téléphone, *aussi / donc / par conséquent
/ alors / il a déjà déménagé*

*Il ne répond pas au téléphone, aussi je pense qu'il a déjà
déménagé*².

¹ Il est possible de juxtaposer à cette liste celles des connecteurs de but (conjonctions de subordination), qui indiquent une « consécution intentionnelle » : *pour que, afin que, à seule fin que*, et leurs homologues négatifs *de peur que, de crainte que*.

² Sur la question des contraintes (d'essence temporelle) présidant à l'enchaînement d'actes illocutoires divers dans une consécution marquée par *donc, alors, de ce fait* ou *du coup*, on peut consulter l'analyse très fine de Jayez et Rossarri (1997).

Enfin, seul *alors* peut porter sur l'énonciation elle-même (la première proposition sert d'argument non à la question elle-même, mais au fait de la poser) :

*Vous voulez vraiment passer la frontière, alors *aussi / *donc / *par conséquent est-ce que vous avez votre visa ?*

On peut encore distinguer sommairement deux classes de lien consécutif :

– un lien de cause à effet dans les cas de *ainsi* et *aussi*, avec cependant une limitation de *ainsi* aux cas d'effet direct et nécessaire :

*L'entreprise où il travaillait a fermé, aussi / *ainsi il a décidé de quitter la région.*

– un lien de déduction logique pour *donc* (avec convocation d'une norme idéologique ou culturelle), *par conséquent* (avec calcul déductif effectué par l'énonciateur) et *alors* (avec motifs d'ordre contextuel) :

*Tu parles des chômeurs, donc / *par conséquent tu parles des demandeurs d'emploi.*

Tu as gagné 10 000 francs, par conséquent tu as gagné le quart du gain distribué.

*Tu as gagné dix mille francs, alors / *par conséquent nous n'en avons pas été informé.*

On peut pour finir poser la question de la prise en charge de la déduction par l'énonciateur. Seul *alors* favorise une distanciation :

*Tu sais tout, alors / *donc / *par conséquent donne-moi le tiercé.*

Les connecteurs argumentatifs

Les connecteurs argumentatifs établissent la même relation que les consécutifs, mis à part le fait qu'ils marquent l'argument plutôt que sa conclusion (ils apparaissent donc comme les converses des consécutifs).

Car

Même

En effet, d'ailleurs, du reste, au moins

Comme, puisque

*En considérant / tenant compte que, étant donné / entendu que, vu
/ attendu / compte tenu que*

Du fait que

D'autant plus / moins que, surtout que

C'est que

Examinons d'abord le groupe des morphèmes *car, parce que, puisque, comme, en effet* (Ducrot 1983, Danjou-Flaux 1980).

Notons d'abord, mais ceci est une remarque générale, leurs variantes de position syntaxique :

Il fera beau : / . En effet, il n'y a pas de nuages.

Il fera beau, car il n'y pas de nuages.

Comme il n'y a pas de nuages, il fera beau.

Du point de vue des niveaux énonciatifs, tous peuvent appuyer un *fait* énoncé par la proposition directrice (la conclusion, qui est non marquée). En outre, tous, à l'exception de *parce que*, peuvent soutenir l'acte illocutoire (ici une assertion) de la proposition directrice :

*Elle est malade, car / puisque / comme / . En effet, / *parce
que je ne l'ai pas vue de la journée.*

Enfin, on ne trouvera plus que *puisque* à l'appui de l'énonciation elle-même :

Elle est malade, puisque vous voulez tout savoir.

En ce qui concerne la prise en charge de l'énonciation, seul *puisque* peut présenter son argument comme ayant déjà été introduit auparavant, et donc sans nécessairement en rendre le locuteur responsable :

Puisque tu sais tout, donne-moi le tiercé.

Le connecteur *au moins* (Anscombe & Ducrot 1983) contraste par son obligation d'amener un argument perçu comme *favorable* par son locuteur :

**Elle est malade; au moins, elle a trop mangé.*

Jean est content de son nouveau poste; au moins, il a un bon salaire.

Ce dernier exemple dégage quelques spécificités du morphème : il repose sur deux comparaisons implicites — la première fondée sur la proposition directrice, entre le nouveau poste de Jean et son ancien poste ou ceux de ses collègues — la seconde, relative à la proposition subordonnée, entre l'échelle argumentative exploitée (le salaire) et d'autres échelles possibles (l'intérêt de l'activité, l'horaire, les vacances, ...). Ce dernier point le rapproche des contre-argumentatifs (voir plus loin) : *Il est content de son travail, car il a un bon salaire, même si l'activité en elle-même ne présente pas beaucoup d'intérêt.*

Deux autres morphèmes méritent ici notre attention : *même* et *d'ailleurs* (Anscombe 1973, Ducrot *et al.* 1980). Ils ont d'abord la caractéristique d'introduire non simplement un argument, mais un *second* argument supplémentaire pour la même conclusion — bien qu'ils soient utilisables l'un et l'autre en maintenant implicite le premier argument.

Ils se séparent toutefois par le fait que *d'ailleurs* inscrit son argument, présenté comme non nécessaire, sur une autre échelle argumentative que le premier argument, ce qui rend les deux propositions « subordonnées » quasi-indépendantes :

L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil. On parle enfin de l'Anschluss, de la collaboration avec les Nazis, etc. D'ailleurs, en me promenant à Vienne, j'ai vu plein de livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies. (Luscher 1989)

Les connecteurs conditionnels

Les connecteurs conditionnels établissent une structure inter-propositionnelle très semblable à celle des argumentatifs (tant pour la relation d'argumentation que pour le statut subordonné du constituant introduit). Ils présentent néanmoins cette différence que les deux propositions n'y sont pas affirmées, mais seulement leur lien de consécution : elles restent hypothétiques. On peut distinguer cinq types de conditionnels (Visconti 1994) :

1. Simple, bien que complétable par divers adverbes : si (jamais / encore / seulement) ;
2. Hypothétiques : en supposant / considérant / admettant que, supposé que ; au / dans le cas où, dans l'hypothèse que, dans l'éventualité où.

Ces lexies introduisent un cadre de référence pour l'état de choses évoqué dans la principale, en modalisant ce cadre selon les différentes valeurs *épistémiques* des unités lexicales qui les composent (*supposer, considérer, admettre, faire une hypothèse, ...*). Ils introduisent une condition suffisante.

3. Positifs : à condition que, dans la mesure où, du moment que.

La valeur sémantique du lexème a également pour effet de modaliser la condition (cependant pas dans son aspect épistémique). On remarquera la tendance de *à condition que* à indiquer une condition *nécessaire*, modalisée *volitivement*, et qui oriente argumentativement vers la réalisation de la principale :

Je viendrai à condition qu'on ne parle pas de linguistique.

4. Positifs restrictifs : pourvu que.

Ils font tout autant office de condition, mais celle-ci apparaît comme faisant déjà partie du « *background* » conversationnel, restreignant *après coup* de la validité générale de l'état de choses décrit dans la principale :

Il est prêt pour son entretien de demain, pourvu qu'il ne tombe pas sur un sadique.

5. Négatifs restrictifs : à moins que, sauf si

Ils évoquent une situation qui, si elle se produisait, invaliderait l'état de choses représenté dans la principale :

Il est prêt pour son entretien de demain, à moins qu'il (ne) tombe sur un sadique.

Les connecteurs contre-argumentatifs

Les connecteurs contre-argumentatifs indiquent une relation de contradiction plus ou moins directe entre deux propositions, tout en résolvant cette contradiction à la faveur de l'une ou de l'autre.

Mais

Cependant, néanmoins, pourtant, toutefois, certes

Pour autant, au demeurant, au / du reste, par ailleurs, à côté de cela, tout de même

Quand même

Bien que, quoique, encore que, malgré le fait que

Si ce n'est que, excepté que, mis à part que, à ceci / cela près que

Si Adj que (+ subjonctif)

Même si

Toujours est-il que, (il) n'empêche que

Cela étant, cela dit

Le groupe *bien que, cependant, mais, néanmoins, pourtant, quand même* (voir Moeschler & de Spengler 1981 & 1982, Anscombe 1983) va nous permettre de préciser les formes de contradiction et de résolution qui interviennent ici.

Bien que est le seul de la série qui marque la proposition écartée, les autres connecteurs introduisent l'énoncé vers lequel tend l'argumentation :

Bien qu'il fasse froid, tu ne pourrais pas ouvrir la fenêtre pour aérer un peu ?

Il fait froid, mais / pourtant / cependant / néanmoins tu ne pourrais pas ouvrir la fenêtre pour aérer un peu ?

Pour tous les connecteurs, une contradiction *directe* signifie que l'opposition s'établit entre la proposition marquée (*je sors*) et une

conclusion inférable (*je ne sors pas*) de la proposition non marquée (*il pleut*).

Il pleut, mais je sors.

Mais génère également des contradictions *indirectes*, c'est-à-dire des contradictions entre les conclusions (respectivement *je ne sors pas* et *je sors*) des *deux* conjoints :

Il pleut, mais j'ai envie de prendre l'air.

La conclusion reste donc implicite, et le connecteur se limite à articuler contre-argument et argument favorable.

Pour être tout à fait complet, il faut ajouter que la contradiction peut avoir trois fonctions différentes :

- rejet de l'orientation argumentative ;
- simple constat de contradiction (en quoi les contre-argumentatifs rejoignent les oppositifs évoqués plus haut) ;
- rejet factuel ou dénégation (uniquement dans les répliques en conversation, avec *mais*, *pourtant* et *quand même*).

Une motivation sémantique (valeur très générale de causalité) doit obligatoirement intervenir avec *bien que* et *pourtant*, ce qui les empêche par ailleurs de porter sur l'énonciation elle-même :

**Bien que cet acteur connaisse son métier, il a les yeux bleus.*

*Cet acteur connaît son métier, *pourtant / mais / cependant / néanmoins il a les yeux bleus.*

On remarque la symétrie sémantique parfaite de *pourtant* et *cependant* :

J'avais prévenu Pierre des embouteillages : il est pourtant / cependant / quand même / néanmoins encore en retard.

*Pierre est encore en retard. Je l'avais pourtant / cependant / *quand même / *néanmoins prévenu des embouteillages.*

Tous ces connecteurs peuvent introduire un acte illocutoire direct :

J'ai beaucoup de travail, mais / pourtant / cependant / néanmoins je te promets de tout faire pour venir.

J'ai beaucoup de travail, je te promets quand même de tout faire pour venir.

Mais et *quand même* sont cependant les seuls à pouvoir porter sur l'énonciation de la proposition directrice¹ :

*C'était une belle soirée, mais / quand même / *cependant / *néanmoins / *pourtant quel imbécile, Paul !*

Mais, *quand même* et *néanmoins* sont également compatibles avec des emplois scalaires (c'est-à-dire distribués sur une échelle argumentative) :

*Pierre est assez serviable : il n'a pas voulu m'emmener à Paris, mais / néanmoins / *pourtant / *cependant il a (quand même) accepté de me conduire à la gare.*

Les connecteurs reformulatifs

Les connecteurs reformulatifs ont pour fonction d'annoncer la rétro-interprétation du mouvement discursif antérieur, selon des modalités spécifiques que nous allons présenter en suivant Rossarri (1993)².

On isole d'abord un petit groupe de connecteurs *paraphrastiques*, qui, s'ils sont compatibles avec des opérations de clarification et même de rectification, n'en maintiennent pas moins un lien étroit d'équivalence entre les deux propositions qu'ils associent :

Si on humidifie un petit peu plus, c'est-à-dire si on brumise un petit peu plus le feuillage...

¹ Signalons que *quand même* convoque souvent une norme implicite : – *Viens chez nous à la campagne, ce n'est pas loin. – C'est quand même à 50 km !*

² En outre, deux propriétés les éloignent des autres connecteurs : lorsqu'ils forment l'articulation d'un échange de paroles entre deux locuteurs, ils marquent nécessairement une distanciation, une absence de prise en charge ; ils peuvent également ouvrir une intervention en dialogue, auquel cas ils véhiculent une impression de (mûre) réflexion.

Et ce même dans les cas où l'équivalence sémantique est lointaine et doit être reconstituée :

Le directeur est malade, c'est-à-dire il a prolongé ses vacances.

Autres reformulatifs paraphrastiques : *Autrement dit, en d'autres termes, ce qui veut dire que, à savoir que, en clair, entendez par là.*

Parmi les *non-paraphrastiques*, on peut dégager les différents degrés de la prise de distance par rapport à la formulation antérieure¹ :

1. Les reformulatifs de *récapitulation*, tels *en somme, bref, en un mot*, introduisent une expression plus condensée que la précédente, en en tirant l'essentiel. À noter l'usage particulier de *en somme*, qui vise la recherche d'un dénominateur commun dans *la série* des propositions qui précèdent :

Et puis j'ai parlé à la cité universitaire, j'ai rencontré des ouvriers, donné des conférences, en somme, j'ai eu un certain contact avec Mai 68.

2. Les reformulatifs de *réexamen* manifestent une reconsidération plus poussée du mouvement antérieur. Mis à part *après tout* qui reste le plus pauvre sémantiquement, on en trouve deux catégories, définies à partir du contenu lexical de leurs membres :

- réexamen avec instruction sur la portée de celui-ci (*totalité*) : *tout bien considéré, tout compte fait, somme toute* ;
- réexamen définitif : *en fin de compte, finalement, en définitive*.

3. Les reformulatifs de *distanciation* proprement dits.

D'abord, la distanciation peut s'effectuer par une invocation de l'ordre du réel : ce sont les connecteurs *en fait, en réalité et de fait* ;

¹ Cette échelle pourrait alors recouvrir celle introduite par Roulet *et al.* (1985), qui s'étend entre deux pôles : les réévaluatifs de co-orientation et les réévaluatifs d'anti-orientation, c'est-à-dire d'une part les réévaluatifs qui prolonge le mouvement argumentatif, introduisant sa conclusion, et d'autre part les reformulatifs qui interrompent ce mouvement, appuyant une conclusion « opposée ». On peut en conclure que de l'un à l'autre le caractère contre-argumentatif augmente, bien que la fonction d'un reformulatif soit beaucoup plus riche, comme on va le voir.

En réalité et en fait présentent tous deux un fait nouveau, assumé par le locuteur. *En réalité* attribue de plus rétroactivement le statut d'apparence à la première formulation.

Nous étions très préoccupés de savoir s'il n'y avait pas quelque grand musicien qui nous était inconnu. En fait, il y en avait un que nous ignorions totalement, de l'école viennoise. (Beauvoir citée par Rossarri)

Il sort de l'hôpital appuyé sur une canne boitant tous azimuts et il se balade dans Londres sans savoir qui il est. En réalité, c'est un duc, mais il ne s'en souvient plus (Salinger cité par Rossarri).

De fait, au contraire, réintroduit un fait déjà établi : celui-ci ne marque par conséquent aucun écart par rapport aux premières formulations, si ce n'est qu'il bénéficie de plus de crédit.

Le dernier James Bond est navrant. De fait, il a fait peu d'entrées.

Au fond, connecteur isolé, pourrait être analysé de façon similaire à *en réalité*, comme ouvrant à une plus grande « profondeur » par rapport à la formulation antérieure, plus « superficielle ».

Enfin, un effet de distanciation peut être obtenu en affirmant un point de vue indépendant du mouvement précédent, avec *quoi qu'il en soit, de toute façon et de toute manière*. Ces trois locutions remettent en cause, via l'état de choses qu'elles introduisent, la pertinence soit de l'état de chose précédemment cité soit de son énonciation. L'analyse de Rossarri s'avère particulièrement fine : *quoi qu'il en soit* introduit en outre le seul état de chose digne d'intérêt par rapport à l'ensemble du mouvement discursif ; *de toute façon (manière)* indique que le locuteur a envisagé toutes les manières possibles de récupérer la pertinence de l'énonciation précédente, et que ce qu'il affirme à présent, donné comme déjà connu, échappe en conséquence à toute objection :

J'ai dit « Salut ». Mais sans lever les yeux de mon livre. Avec un type comme Ackley, si on levait les yeux on était foutu. De toute façon, on était foutu (Salinger).

Ou alors il était malade depuis longtemps, mais il ne se soignait pas, par inconscience ou fanfaronnade. Ou bien, il avait voulu garder la chose secrète pour ne pas se retrouver soudain sans travail. Quoi qu'il en soit, son médecin de famille éclaircirait tout ça.

En tout cas peut être rattaché à cette sous-classe : il introduit un état de choses fermement validé par la considération tant de l'état de choses précédent que de son éventuelle négation.

Le nouvel appartement de Silvia est vraiment très coûteux. En tout cas, elle a dû renoncer à acheter une voiture dans l'immédiat.

4. À l'extrémité de l'échelle de distanciation, on trouve *enfin*, connecteur de renonciation. Il met en œuvre une réinterprétation du mouvement précédent dans sa totalité, ce qui mène à une renonciation soit de son contenu propositionnel (effet correctif), soit de son acte d'énonciation, soit de sa force illocutoire (effets conclusifs) :

Il skie bien ce type, enfin il skie pas mal.

Quels ont été vos plus grands plaisirs théâtraux ? Je veux dire de voir la pièce jouée en pensant qu'elle était bonne ou très bien montée, ou être content parce qu'elle avait du succès ? Enfin, quels sont les moments qui vous ont fait le plus de plaisir dans votre carrière dramatique ?

3. Un modèle de gestion du contexte : la théorie de la pertinence

La théorie de Sperber et Wilson (1989) pose que la communication entre deux interlocuteurs se produit non par décodage (éventuellement plurivoque) d'un message — une notion très floue de contexte étant chargée *a posteriori* de passer au crible tous les sens possibles pour

n'en conserver qu'un seul — mais au contraire par un **processus inférentiel propre à chaque interlocuteur**, processus s'appuyant certes sur un décodage linguistique, mais intégrant en son cœur le travail du contexte. Il s'agit d'une approche globale, qui fait collaborer les domaines de la syntaxe (notion de décodage), de la sémantique (notion de décodage et d'inférence) et de la pragmatique (notion de contexte).

Cette théorie se fonde sur une conception modulaire du fonctionnement cognitif due à Fodor (1986), selon laquelle le traitement de l'information linguistique s'effectue dans trois systèmes :

- les perceptions immédiates (vue, ouïe, ...) sont d'abord traduites en représentations sensorielles ;
- ces représentations sont ensuite décodées en représentations conceptuelles homogènes, dans des systèmes périphériques modulaires, spécialisés dans chaque perception. Le module linguistique, par exemple, associe des sous-modules phonologiques, syntaxiques et sémantiques : il fournit au bout du compte la forme logique de l'énoncé, suite logiquement structurée de concepts ;
- enfin, la forme logique est interprétée dans un système central : elle reçoit sa forme propositionnelle complète après *désambiguïsation*, *détermination des référents* et *enrichissement des termes vagues*¹, son attitude propositionnelle, ses implications. L'interprétation repose sur un mécanisme déductif de nature inférentielle, qui opère sur un ensemble de prémisses : le *contexte*.

Les prémisses contextuelles proviennent de quatre sources, quatre types distincts de mémoires :

- la mémoire centrale à court terme, au sein même du dispositif déductif, contient les *assomptions contextuelles*, à savoir le *contexte d'interprétation* de l'énoncé traité ;

¹ Exemples :

- *Ce vêtement est grand* : grand relativement à qui ?
- ... *trop grand* : par rapport à quelle limite ?
- *Il faudra du temps pour réparer cette montre* : combien de temps (en plus du temps normal) ?
- *J'ai été au restaurant* : quand (récemment) ?

- les mémoires situationnelles-perceptuelles à court terme rassemblent les informations sur la situation de discours actuelle;
- une mémoire générale à court terme conserve l'interprétation d'énoncés et de perceptions récents;
- la mémoire centrale à long terme est organisée selon les concepts-adresses utilisables dans la forme logique. Chaque concept y comprend trois entrées :
 - l'entrée lexicale donne la contrepartie en langue du concept considéré;
 - l'entrée logique définit, sous forme de règles de déduction, les relations logiques entre concepts;
 - l'entrée encyclopédique, qui structure toutes les connaissances extra-linguistiques disponibles sur le concept : sous forme de blocs¹ et non d'hypothèses isolées.

Toutes ces informations constituent soit un contexte gigantesque, soit une série interminable de contextes possibles. Or, comme le font remarquer Sperber et Wilson, dans la majorité des cas l'interprétation d'un énoncé est non seulement quasi-instantanée, mais également évidente. Il faut donc découvrir le critère efficace de sélection du contexte, qu'ils nomment le *principe de pertinence*.

Remarquons dès à présent que cette perspective s'oppose radicalement à la démarche pragmatiste traditionnelle, qui s'efforce de démontrer *a posteriori* la pertinence d'un énoncé dans un contexte donné. Chez Sperber et Wilson au contraire, c'est sur l'établissement du contexte que se concentre l'effort; de surcroît, le fait même de communiquer suppose la pertinence fixée à une haute valeur (pré-

¹ « Par exemple, il serait peut-être impossible à Pierre de se souvenir que la spécialité du restaurant Capri est l'osso-bucco et d'ajouter cette information à la mémoire de son dispositif déductif sans *se remémorer du même coup* [...] d'autres informations sur ce restaurant, comme par exemple que leur vin rouge "maison" est un Valpolicella » (Sperber & Wilson, 1989, p. 208–209). On distingue deux types d'organisation de l'information en mémoire (Roulet 1996), parfaitement combinables : en représentations conceptuelles, pour les choses et les êtres, et en représentations praxéologiques associant conditions et étapes de l'action (voir Jayez 1988).

somption de pertinence optimale). Réciproquement, un auditeur, un lecteur, ne prendraient jamais la peine de traiter une information nouvelle (de l'insérer dans un processus d'inférence en contexte) s'ils n'avaient *a priori* confiance en sa pertinence¹.

Il faut maintenant préciser la notion de pertinence : une information est d'autant plus pertinente qu'elle modifie l'environnement cognitif de son destinataire, l'état de ses représentations mentales, c'est-à-dire d'autant qu'elle provoque d'*effets contextuels*. Les effets contextuels, reflets du degré d'interaction entre l'énoncé considéré et son contexte, peuvent être de trois ordres :

- la production d'implications logiques, à partir des manipulations de l'énoncé et des assomptions contextuelles ;
- le renforcement de la conviction d'assomptions contextuelles ;
- la suppression de propositions par suite de l'apparition de contradictions.

Le concept de pertinence ne fournit cependant qu'un optimum : l'intensité des effets doit être rapportée au coût du traitement nécessaire à les obtenir, coût qui mesure la complexité et le nombre des inférences logiques ainsi que la profondeur d'accès aux différents « niveaux » de la mémoire pour l'extraction des prémisses utiles².

Nous disposons maintenant de tous les éléments utiles pour comprendre le fonctionnement du cœur du modèle de Sperber et Wilson : le *dispositif déductif*.

0. On introduit le nouvel énoncé à traiter (du moins sa forme logique) dans la mémoire du dispositif déductif. Celle-ci est déjà remplie d'un ensemble d'assomptions qui constituent ainsi un contexte pour l'énon-

¹ Bien que cette présentation adopte le point de vue de l'interpréteur, quelques remarques de nos auteurs amènent à penser que leur modèle rend également compte de la production de la pensée et de l'énoncé : « La théorie de la pertinence permet de formuler des hypothèses sur *la manière dont les pensées se succèdent* et sur les conditions dans lesquelles, pour produire l'information pertinente, l'individu fera appel à l'environnement plutôt qu'à ses ressources internes » (p. 222).

² D'où une grande solidarité entre le type d'organisation de la mémoire (encyclopédique principalement) et le niveau de pertinence.

cé, et dont on verra bientôt qu'elle correspond également à l'interprétation de l'énoncé immédiatement antérieur.

1. C'est alors que se met en route le processus déductif proprement dit. Il s'agit de tirer toutes les implications non triviales du contenu de la mémoire déductive.
2. Au terme de ce processus, on peut observer, outre la production de nouvelles assomptions, l'apparition de contradictions ou de redondances : les redondances seront fusionnées en une seule proposition, dont la force cumulera les forces individuelles ; les contradictions seront résolues par effacement pur et simple de l'hypothèse la plus faible.
3. Les prémisses qui n'ont joué aucun rôle dans la déduction et celles qui n'ont pas été renforcées seront dirigées vers la mémoire courte générale, dont on peut dire alors qu'elle contient les interprétations de tous les énoncés antérieurs. Par conséquent, ne sont conservées dans la mémoire déductive que les prémisses qui ont été soit exploitées soit renforcées lors de l'inférence, à côté des nouvelles propositions déduites.
4. Ce dernier ensemble, qui demeure en relation intime avec l'énoncé précédemment introduit, constitue donc son interprétation, de même qu'un contexte d'accueil pour l'énoncé suivant. Le cycle de l'inférence contextuelle peut alors recommencer.

Il est possible et même très fréquent, cependant, que ce scénario n'assure pas un nombre suffisant d'effets contextuels, auquel cas il est nécessaire d'élargir le contexte initial (cette opération se placera entre les étapes 1 et 2). Trois ressources sont accessibles :

- on peut imaginer un « retour en arrière », c'est-à-dire ajouter certaines des hypothèses utilisées ou dérivées lors des processus déductifs antérieurs : on ira dès lors puiser dans la mémoire courte générale ;
- on peut faire appel à des éléments de la mémoire longue encyclopédique, via les concepts présents dans l'énoncé traité ou son contexte ;
- une troisième possibilité, dans le cas des conversations, est de convoquer des informations de l'environnement immédiatement observable, rangés dans les mémoires perceptuelles courtes.

4. Le rôle des connecteurs dans la gestion du contexte

Nous allons à présent intégrer la description des connecteurs réalisée au § 2 au modèle d'interprétation de Sperber et Wilson : il s'agit d'illustrer comment ces deux domaines de recherche peuvent fusionner pour fournir un traitement automatique de l'information contextuelle donnée par le connecteur.

Nous avons déjà suggéré qu'un connecteur, étant un morphème, ne peut disposer d'une entrée encyclopédique. Par ailleurs, Sperber et Wilson (1990) ainsi que Luscher (1989) ont avancé qu'il ne possédait pas non plus d'entrée logique. Un article contemporain de Luscher et Moeschler (1990) revient sur cette affirmation, pour découvrir dans les connecteurs un contenu logique minimal, qui ne peut cependant épuiser leur signification.

Citons ces trois exemples, où le fonctionnement du connecteur se réduit à celui d'un opérateur logique, mettant en œuvre des règles d'élimination :

P parce que Q :
 P
 Q
 Cause¹ (Q, P)

P mais Q :
 W(P, Q)²
 Q

P et Q :
 P
 Q

À ce contenu logique minimal, il faut adjoindre une information tout à fait spécifique à la classe des connecteurs, qui ne peut être conservée dans une entrée conceptuelle : cette information consistera en une indication sur le rapport précis à établir entre l'énoncé traité et une ou plusieurs assomptions contextuelles. Ce rapport se traduit, dans

¹ Il s'agit ici d'une implication non simplement matérielle.

² Ce signe symbolise une disjonction exclusive.

notre modèle d'interprétation pertinente, en une série d'instructions susceptibles de guider l'inférence.

Selon Luscher (1989), ces instructions portent sur :

- la formation du contexte pour le traitement de l'énoncé, et plus particulièrement :
 - la sélection d'assomption(s) contextuelle(s);
 - la récupération obligatoire, possible ou interdite d'assomption(s) d'un contexte récent;
 - la formation d'hypothèse(s) anticipatoire(s);
- le type d'effet contextuel attendu¹, c'est-à-dire :
 - le renforcement ou l'affaiblissement d'une assomption;
 - l'effacement d'une assomption;
- le maintien, obligatoire, possible ou interdit, d'assomption(s) dans la mémoire courte générale, en vue de sa récupération obligatoire, possible ou interdite.

Ces opérations, bien qu'en petit nombre, permettent de rendre compte d'un vaste éventail de connecteurs, grâce à leurs multiples possibilités de combinaison, **combinaison constituant alors la signification procédurale propre du connecteur**. Il faut noter que, dans une combinaison, l'ordre de succession des contraintes est déterminant pour l'interprétation, et que, en outre, les contraintes doivent se répartir en deux niveaux : d'une part les instructions qui sont obligatoirement exécutées, de l'autre les instructions facultatives, qui ne sont mises en œuvre que si l'activation du niveau supérieur ne suffit pas à produire une interprétation pertinente. Dans un emploi donné d'un connecteur donné, plus l'interprétation exigera d'instructions facultatives, plus la force de connexion du morphème à son environnement discursif sera élevée, et plus il sera malaisé de le supprimer ou de lui en substituer un autre.

¹ Ces instructions sont évidemment d'une autre nature que leurs consœurs, puisqu'elles présupposent le travail inférentiel qui produit les propositions à réévaluer. On les interprète alors comme des « attentes » qui doivent obligatoirement être remplies, mais sur lesquelles la manipulation n'a pas de prise.

Nous présentons maintenant un exemple de traduction procédurale d'une description classique de connecteur : *d'ailleurs*¹.

Nous avons déjà noté le caractère argumentatif de *d'ailleurs* (voir § 2), qui apporte un argument en faveur d'une certaine proposition *p* déjà évoquée faisant office de conclusion. Ceci signifie que l'énoncé marqué par *d'ailleurs* provoque, dans le contexte d'interprétation où il sera inséré, une implication qui doit s'identifier à la proposition *p*, le constat de cette identité suscitant un renforcement. On doit donc ajouter au processus déductif décrit au § 3 l'application de l'instruction suivante : # renforcer une assomption contextuelle #. Ceci suppose que l'assomption (la proposition *p*) soit déjà accessible : nous ferons donc précéder la contrainte dégagee plus haut par # récupérer une assomption d'un contexte récent #. Elle sera suivie de notre premier résultat : # renforcer une assomption du contexte actuel #². Enfin, l'aspect supplémentaire de l'argument lié à *d'ailleurs* génère une troisième instruction, qui impose de ne pas exploiter, dans les interprétations d'énoncés postérieurs, les assomptions dérivées de l'interprétation de l'énoncé marqué : # ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours #.

En résumé, l'emploi argumentatif de *d'ailleurs* se traduit par la séquence d'instructions argumentatives :

¹ Une description procédurale de *mais* se trouve également dans Luscher (1992).

² Si nous avons choisi le même exemple que Luscher (1989), nous renonçons cependant à sa présentation qui, à côté d'approximation comme l'altération de « contexte actuel » en « contexte mutuellement manifeste » (ce qui est un contresens énorme), mélange les différentes valeurs de la locution *d'ailleurs* : un exemple de son emploi en *commentaire digressif* lui sert à exposer sa première instruction argumentative. On notera encore la difficulté et le peu d'utilité qu'il y a à distinguer comme cet auteur entre le traitement d'une conclusion et celui d'un argument, sous prétexte que la première nécessiterait la production d'hypothèses anticipatoires (valant pour des arguments éventuels d'appui) tandis que le second ne ferait que produire des implications contextuelles (conclusions). En effet, les deux expressions employées masquent le fait que ce qu'elles désignent est généré de la même manière : par inférence, au sein du dispositif déductif. Une telle discrimination à ce niveau n'est guère compatible avec les descriptions très générales d'instruction que Luscher propose ensuite.

1. # récupérer une assomption d'un contexte récent #
2. # renforcer une assomption du contexte actuel #
3. # ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours #

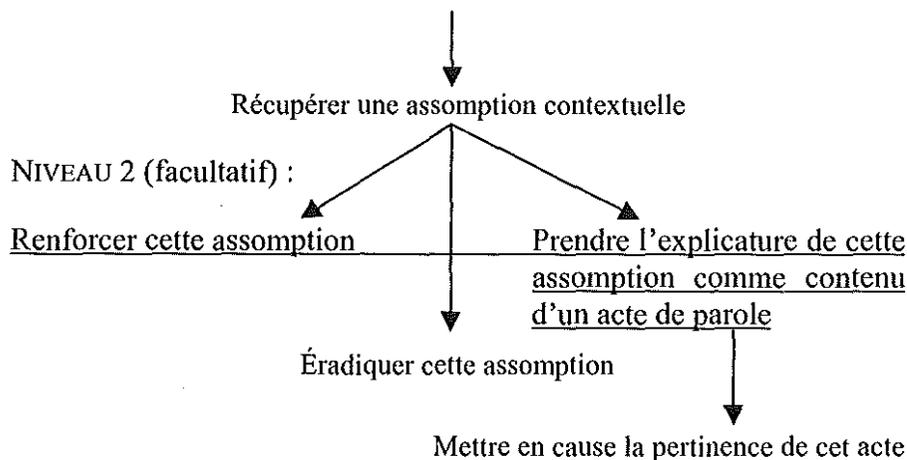
On remarquera que les contraintes 1 et 2 correspondent à une macro-fonction de type « commentaire » : 2 fait appel à une proposition antérieure qui peut faire l'objet d'un commentaire, 1 indique le caractère digressif de ce commentaire. Ceci incite à traiter sur le même plan les autres emplois non argumentatifs de la locution, à savoir :

- le **commentaire d'auto-correction** (*Je ne veux pas louer cette salle, ni une autre d'ailleurs*) ajoute aux instructions 1 et 2 une instruction 4 chargée d'écarter l'assomption ancienne ou implicite *Je veux louer une (autre) salle* : # éradiquer l'assomption récupérée (d'un contexte récent, cf. instruction 2) #.
- le **retour sur l'énonciation** (*Moi je n'irai pas, je n'aurais pas dû te le dire d'ailleurs*) exige qu'on développe l'explicitation supérieure (énonciation : *le locuteur dit que...*) de la proposition marquée : l'instruction 5 se décline donc simplement en # prendre l'assomption récupérée (cf. instruction 2) comme contenu d'un acte de parole #, après quoi il faut # mettre en cause la pertinence de cet acte # (instruction 6).
- le **commentaire digressif pur** (*Avant le départ, Piccard était très tendu, tout comme son entraîneur... helvétique d'ailleurs*) se réduit aux deux instructions 1 et 2, aucune réévaluation n'étant envisagée ici.

Ce formalisme commun permet d'unifier le traitement des différentes acceptions du morphème, ce dont restaient incapables les différentes approches classiques (dont celles de Ducrot 1980, Roulet 1985, ...). Ainsi, on peut rassembler en un seul arbre de procédures les divers emplois possibles de *d'ailleurs*, le principe de pertinence étant invoqué pour en sélectionner un seul selon le contexte :

NIVEAU 1 (obligatoire) :

Ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours



5. Conclusion

Nous avons présenté ici les linéaments d'un traitement de l'information trans-propositionnelle qu'apportent les connecteurs, et ce dans une perspective qui s'intègre parfaitement au modèle à ce jour le plus général d'interprétation automatique de l'énoncé en contexte : la théorie de Sperber et Wilson. Des développements ultérieurs sont envisageables, dans le but notamment de prendre en compte toute la finesse de description des morphèmes d'une même classe, dont on a vu la richesse dans la littérature existante. Dans ce but, on peut imaginer par exemple de jouer sur la constitution différenciée des hypothèses anticipatoires, à l'aide d'une sélection (imposée par le connecteur) de l'information encyclopédique pertinente — ceci introduirait dans la production même du contexte des considérations sur le contenu sémantique des propositions manipulées, et allégerait certains problèmes de choix inhérent à cette théorie. À cet égard, la traduction procédurale des connecteurs reformulatifs paraît être une bonne épreuve pour la viabilité de cette démarche.

Bibliographie

- ADAM (J.-M.) : 1990, *Éléments de linguistique textuelle, théorie et pratique de l'analyse textuelle* (Liège : Mardaga, « Philosophie du Langage »).
- ANSCOMBRE (J.-C.) : 1973, « Même le roi de France est chauve », *Communications*, 20 (Paris : Seuil), p. 40–82.
- ANSCOMBRE (J.-C.) : 1983, « Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets », *Cahiers de Linguistique Française*, 5 (Université de Genève), p. 37–84.
- ANSCOMBRE (J.-C.), DUCROT (O.) : 1983, *L'Argumentation dans la langue* (Liège : Mardaga).
- APOTHÉLOZ (D.) : 1995, *Rôle et fonction de l'anaphore dans la dynamique textuelle* (Genève : Droz).
- ARIEL (M.) : 1988, « Referring and Accessibility », *Journal of Linguistics*, 24, p. 65–87.
- ARIEL (M.) : 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents* (London : Routledge).
- BALLY (C.) : 1965, *Linguistique générale et linguistique française* (Bern : Francke).
- BERRENDONNER (A.) : 1983, « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de Linguistique Française*, 5 (Université de Genève), p. 215–246.
- BERRENDONNER (A.) : 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, p. 25–36.
- BERRENDONNER (A.), REICHLER-BÉGUELIN (M.-J.) : 1989, « Décalages, les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue Française*, 81 (*Analyse de discours : nouveaux parcours*, Paris : Larousse), p. 99–124.
- BINNICK (R.I.), DAVISON (A.), GREEN (G.M.), MORGAN (J.L.) : 1969, eds. *Papers from the fifth regional Meeting of the Chicago Linguistic Society* (University of Chicago).
- BLUMENTHAL (P.) : 1990, « Classification des adverbes : pas la couleur, que la nuance », *Langue Française*, 88, p. 41–50.

- BOONS (J.-P.), GUILLET (A.), LECLÈRE (C.) : 1976, *La Structure des phrases simples en français, constructions intransitives* (Genève-Paris : Droz).
- BOSCH (P.) : 1983, *Agreement and Anaphora, A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse* (London : Academic Press, « Cognitive Science Series »).
- BROWN (G.), YULE (G.) : 1983, *Discourse Analysis* (Cambridge University Press).
- CADIOT (P.), ZRIBI-HERTZ (A.) : 1990, eds. *Aux confins de la grammaire : l'anaphore (= Langages, 97)*.
- CHAROLLES (M.) : 1990, « L'anaphore associative, problèmes de Délimitation », in *Verbum*, 13, 3, p. 119–148.
- COMBETTES (B.), TOMASSONE (R.) : 1988, *Le Texte informatif, aspects linguistiques* (Bruxelles : De Boeck-Wesmael, « Prismes-Problématiques »).
- CONTE (M.-E.) : 1996, « Anaphoric Encapsulation », in DE MULDER, TASMOWSKI, p. 1–11.
- CORBLIN (F.) : 1995, *Les Formes de reprise dans le discours, anaphores et chaînes de référence* (Presses Universitaires de Rennes).
- CORNISH (F.) : 1996, « The Lifeblood of Anaphora », in DE MULDER, TASMOWSKI, p. 37–54.
- DANJOU-FLAUX (N.) : 1980, « À propos de *de fait, en fait, en effet et effectivement* », *Le Français Moderne*, 48, p. 110–139.
- DE MULDER (W.), TASMOWSKI (L.) : 1996 eds. *Coherence and Anaphora* (Amsterdam : John Benjamins) (= *Belgian Journal of Linguistics*, 10).
- DONNELLAN (K.S.) : 1973, *Reference and definite Descriptions*, in PETÖFI (J.S.), FRANCK (D.) eds, *Linguistische Forschungen : 7, Präsuppositionen in Philosophie und Linguistik*, (Frankfurt-am-Main : Athäneum Verlag), p. 71–96.
- DUCROT (O.) : 1983, « *Puisque* : essai de description polyphonique », *Revue Romane*, 24, p. 165–185.
- DUCROT (O.) *et al.* : 1980, *Les Mots du discours* (Paris : Minuit).

- DUCROT (O.), SCHAEFFER (J.-M.) : 1995, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Paris : Seuil).
- ELWORTHY (D.A.H.) : 1995, « A Theory of anaphoric Information », *Linguistics and Philosophy*, 18, vol. 3, p. 297–332.
- FAUCONNIER (G.) : 1974, *La Coréférence : syntaxe ou sémantique* (Paris : Seuil, « Travaux Linguistiques »).
- FODOR (J.) : 1986, *La Modularité de l'esprit* (Paris : Minuit).
- FORGET (D.) : 1987, « Le rôle sémantique de quelques locutions : le détournement des circonstanciels », *Cahiers de Linguistique Française*, 8, p. 7–42.
- FRANCIS (G.) : 1986, *Anaphoric Nouns* (Birmingham : English Language Research, « Discourse Analysis Monograph », 11).
- FRETHEIM (T.), GÜNDEL (J.K.) : 1996, *Reference and Referent Accessibility* (Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins « Pragmatics and Beyond », New Series, 38).
- GROBET (A.) : 1996, « Phénomènes de continuité : anaphoriques et traces de points d'ancrage », *Cahiers de Linguistique Française*, 18, p. 69–94.
- GROSS (M.) : 1986, *Grammaire transformationnelle du Français, 2 : Syntaxe du Nom* (Paris, Cantilène).
- GUÉRON (J.) : 1990, « Exceptions à la théorie du liage : un problème de méthodologie linguistique », *Travaux*, vol. 68, p. 89–104.
- HAGÈGE (C.) : 1978, « Du thème au thème en passant par le sujet, pour une théorie cyclique », *La Linguistique*, 14, 2, p. 3–38.
- HAGÈGE (C.) : 1988, « Les péninsules syntaxiques, la liberté de l'énonciateur et la nostalgie des îles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, vol. 83, 1, p. 1–20.
- HALLIDAY (M.A.K.), HASAN (R.) : 1976, *Cohesion in English* (London : Longman, « English Language Series », 9).
- HJELMSLEV (L.) : 1971, « La nature du pronom », in *Essais linguistiques* (Paris : Minuit, « Arguments »), p. 201–207.
- JAYEZ (J.) : 1988, *L'Inférence en langue naturelle, le problème des connecteurs : représentation et calcul* (Paris-London-Lausanne : Hermès).

- JAYEZ (J.), ROSSARRI (C.) : 1997, « Connecteurs de conséquence et portée sémantique », *Cahiers de Linguistique Française*, 19 (Université de Genève), p. 233–266.
- KAIL (M.) : 1979, « Coréférence et thématization », *L'Année psychologique*, 79, p. 411–427.
- KARTTUNEN (L.) : 1969, « Pronouns and Variables », in BINNICK, DAVISON, GREEN, MORGAN, p. 363–385.
- KESIK (M.) : 1989, *La Cataphore* (Paris : P.U.F., « Linguistique Nouvelle »).
- KLEIBER (G.) : 1990, « Quand *il* n'a pas d'antécédent », in CADIOT, ZRIBI-HERTZ, p. 24–50.
- KLEIBER (G.) : 1994, *Anaphores et pronoms* (Louvain-la-Neuve : Duculot, « Champs Linguistiques »).
- Le Petit Robert, Dictionnaire de la Langue Française*, 1993.
- LUSCHER (J.-M.) : 1989, « Connecteurs et marqueurs de pertinence, l'exemple de *d'ailleurs* », *Cahiers de Linguistique Française*, 10 (Université de Genève), p. 101–146.
- LUSCHER (J.-M.) : 1992, « La marque de connexion complexe », *Cahiers de Linguistique Française*, 14 (Université de Genève), p. 173–188.
- LUSCHER (J.-M.), MOESCHLER (J.) : 1990, « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin* », *Cahiers de Linguistique Française*, 11 (Université de Genève), p. 77–104.
- MARANDIN (J.-M.) : 1988, « À propos de la notion de thème de discours, éléments d'analyse dans le récit », in *Langue Française*, 78 (CADIOT (P.), FRADIN (B.) eds, Larousse, juin 1988), p. 67–87.
- MOESCHLER (J.), DE SPENGLER (N.) : 1981, « *Quand même* : de la concession à la réfutation », *Cahiers de Linguistique Française*, 2 (Université de Genève), p. 93–112.
- MOESCHLER (J.), DE SPENGLER (N.) : 1982, « La concession ou la réfutation interdite », *Cahiers de Linguistique Française*, 4 (Université de Genève), p. 7–36.

- MOLINIER (C.) : 1990, « Une classification des adverbes en -ment », *Langue Française*, 88, p. 28–40.
- NEF (F.) : 1990, « Problèmes de classification des adverbes d'un point de vue logique », *Langue Française*, 88, p. 51–59.
- NØLKE (H.) : 1990, « Pertinence et modalisateurs d'énonciation », *Cahiers de Linguistique Française*, 11 (Université de Genève), p. 105–126.
- NØLKE (H.) : 1990, « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue Française*, 88, p. 12–27.
- POSTAL (P.M.) : 1969, « Anaphoric Islands », in BINNICK, DAVISON, GREEN, MORGAN eds, *Papers from the fifth regional Meeting of the Chicago Linguistic Society* (University of Chicago), p. 248–285.
- REBOUL (A.) : 1989, « Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique », in *Cahiers de Linguistique Française* (Université de Genève), 10, p. 77–100.
- REICHLER-BÉGUELIN (M.-J.) : 1988, « Norme et textualité, les procédés référentiels considérés comme déviants », in SCHOENI (G.), BRONCKART (J.-P.), PERRENOUD (P.) eds, *La Langue française est-elle gouvernable ?* (Neuchâtel-Paris : Delachaux & Niestlé), p. 185–216.
- ROSSARRI (C.) : 1993, *Les Opérations de reformulation, analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien* (Peter Lang).
- ROSSARRI (C.) : 1996, « Identification d'unités discursives : les actes et les connecteurs », *Cahiers de Linguistique Française*, 18 (Université de Genève), p. 157–177.
- ROULET (E.) : 1996, « Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien », *Cahiers de Linguistique Française*, 18, p. 11–32.
- ROULET (E.) *et al.* : 1985, *L'Articulation du discours en français contemporain* (Peter Lang).

- RUBATTEL (C.) : 1982, « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », *Cahiers de Linguistique Française*, 4 (Université de Genève), p. 37–61.
- RUBATTEL (C.) : 1983, « Sur la position et le cumul des connecteurs pragmatiques : syntaxe et forme logique des adverbiaux », *Cahiers de Linguistique Française*, 5 (Université de Genève), p. 153–167.
- RUWET (N.) : 1990, « En et y : deux clitiques pronominaux anti-logophoriques », in CADIOT, ZRIBI-HERTZ, p. 51–81.
- SAEBOE (K. J.) : 1996, « Anaphoric Presuppositions and Zero Anaphora », *Linguistics and Philosophy*, 19, 2, p. 187–209.
- SPERBER (D.), WILSON (D.) : 1989, *La Pertinence, communication et cognition*, trad. fr. (Paris : Minuit).
- SPERBER (D.), WILSON (D.) : 1990, « Forme linguistique et pertinence », *Cahiers de Linguistique Française*, 11 (Université de Genève), p. 13–36.
- STATI (S.) : 1990, *Le Transphrastique* (Paris : P.U.F., « Linguistique Nouvelle »).
- STIRLING (L.) : 1996, « Metonymy and Anaphora », in DE MULDER, TASMOWSKI, p. 69–88.
- STRAWSON (P.F.) : 1973, « On Referring », in PETÖFI (J.S.), FRANCK (D.) eds, *Linguistische Forschungen*, 7, *Präsuppositionen in Philosophie und Linguistik* (Frankfurt-am-Main : Athäneum Verlag), p. 193–220.
- TASMOWSKI-DE RYCK (L.) : 1990, « Les démonstratifs français dans la phrase et dans le texte », in CADIOT, ZRIBI-HERTZ, p. 82–99.
- TER HAAR (L.E.H.M.) *et al.* : 1996, « Use of Domain Knowledge in resolving pronominal Anaphora », in DE MULDER, TASMOWSKI, p. 12–36.
- TESNIÈRE (L.) : 1959, *Éléments de Syntaxe structurale* (Paris : Klincksieck).
- VAN DIJK (T.A.) : 1985, « Strategic Discourse Comprehension », in BALLMER (T.T.), *Linguistic Dynamics : Discourses, Procedures and Evolution* (Berlin/New York : De Gruyter, « Research in Text Theory », 9), p. 29–61.

- VISCONTI (J.) : 1994, « Entre hypothèses et conditions. Sur la sémantique des connecteurs conditionnels complexes », *Cahiers de Linguistique Française*, 15 (Université de Genève), p. 77–108.
- WILMET (M.) : 1986, *La Détermination nominale* (Paris : P.U.F., « Linguistique Nouvelle »).
- WILSON (D.) : 1992, « Reference and Relevance », *University College London Working Papers in Linguistics*, p. 1–25.
- ZENONE : 1982, « La consécution sans contradiction : *donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi* (première partie) », *Cahiers de Linguistique Française*, 4, p. 107–141.
- ZENONE : 1983, « La consécution sans contradiction : *donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi* (deuxième partie) », *Cahiers de Linguistique Française*, 5, p. 189–214.
- ZIV (Y.) : 1996, « Pronominal Reference to inferred Antecedents », in DE MULDER, TASMOWSKI, p. 55–68.